



COMPTES CONSOLIDES ET NOTES ANNEXES

Sommaire

1

Comptes consolidés.....3

2

Notes annexes aux comptes
consolidés.....9



COMPTES CONSOLIDES

1.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

1.3 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

■ Actif consolidé

■ Passif consolidé

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

1.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2019	Décembre 2018
Chiffre d'affaires opérationnel	4.2	1 570	1 327
Autres revenus	4.2	56	51
Revenu total	4.2	1 626	1 378
Charges d'exploitation	4.3	(958)	(842)
Amortissements et dépréciations	5.6	(123)	(75)
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	4.4	545	461
Résultat des sociétés mises en équivalence	5.4	14	11
Autres charges et produits	10.1	(25)	(31)
Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence		534	441
Résultat financier	6.1	(35)	(37)
Résultat avant impôts		499	404
Impôts	7	(153)	(119)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		346	285
Résultat net, part du Groupe		312	254
Résultat net, part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle		34	31
<hr/>			
Résultat net par action (en euros)	8.2	1,30	1,07
Résultat net dilué par action (en euros)	8.2	1,29	1,06

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE ANNUEL

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2019	Décembre 2018
Résultat net de l'ensemble consolidé		346	285
Autres éléments du résultat global			
Ecart de conversion	1.5	21	(68)
Variation des instruments financiers & actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	1.5	23	4
Impôts sur les éléments recyclables en résultat	1.5	(7)	-
Éléments recyclables en résultat		37	(64)
Ecart actuariel sur les obligations au titre des prestations définies	1.5	(8)	(0)
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat	1.5	2	-
Éléments non recyclables en résultat		(6)	(0)
TOTAL AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		31	(65)
RESULTAT GLOBAL		377	220
Résultat global, part du Groupe		351	192
Résultat global, part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle		26	29

1.3 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

Actif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2019	Décembre 2018
Goodwill	5.1	1 604	976
Immobilisations incorporelles	5.2	706	432
Immobilisations corporelles	5.3	169	52
Participation dans les sociétés mises en équivalence	5.4	69	66
Actifs financiers non courants	6.2	75	48
Actifs d'impôts différés	7.2	94	75
TOTAL ACTIF NON COURANT		2 717	1 649
Clients	4.7	2 073	1 875
Stocks et autres tiers actif	4.7	359	307
Fonds réservés	4.6	1 864	1 402
Actifs financiers courants	6.2	136	46
Autres placements de trésorerie	6.3	733	654
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3	1 004	1 337
TOTAL ACTIF COURANT		6 169	5 621
TOTAL ACTIF		8 886	7 270

Passif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2019	Décembre 2018
Capital		486	479
Primes et réserves consolidées		(1 240)	(1 594)
Ecart de conversion		(391)	(424)
Titres d'autocontrôle		(48)	(22)
Capitaux propres part du Groupe		(1 193)	(1 561)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		150	110
Capitaux propres	8	(1 043)	(1 451)
Dettes financières non courantes	6.4 / 6.5	2 421	2 213
Autres passifs financiers non courants	6.4 / 6.5	139	61
Provisions à caractère non courant	10.2	43	39
Passifs d'impôts différés	7.2	174	136
TOTAL PASSIF NON COURANT		2 777	2 449
Dettes financières courantes	6.4 / 6.5	374	276
Autres passifs financiers courants	6.4 / 6.5	177	125
Provisions à caractère courant	10.2	22	40
Fonds à rembourser	4.5	5 161	4 959
Fournisseurs	4.5	261	224
Dettes d'impôts courants	4.5	33	13
Autres tiers passif	4.7	1 072	614
Banques créditrices	6.4 / 6.5	52	21
TOTAL PASSIF COURANT		7 152	6 272
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		8 886	7 270

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Notes	Décembre 2019	Décembre 2018
+ Résultat net part du Groupe		312	254
+ Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		34	31
- Quote-part des sociétés mises en équivalence	5.4	(14)	(11)
- Dotations nettes aux amortissements et provisions		126	72
- Charges liées au paiement en actions		16	13
- Impact non cash des autres charges et produits		14	21
- Différence entre impôt décaissé et charge d'impôt		(8)	(18)
+ Dividendes reçus des sociétés consolidées par mise en équivalence	5.4	9	12
= Marge brute d'autofinancement		489	374
- Autres charges et produits (y compris frais de restructuration)		35	26
= Marge Brute d'Autofinancement avant autres charges et produits (FFO)		524	400
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	4.5	369	404
+ Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	4.6	(395)	(279)
= Flux de trésorerie des activités opérationnelles		498	525
+/- Autres charges et produits (y compris les frais de restructuration) encaissés / décaissés		(33)	1
= Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les autres charges et produits (A)		465	526
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(98)	(90)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		(9)	(10)
- Décaissements liés à des acquisitions, nets de la trésorerie acquise		(757)	(245)
+ Encaissements liés à des cessions d'actifs		(5)	5
= Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)		(869)	(340)
+ Augmentation de capital		5	13
- Dividendes payés ⁽¹⁾	3.1	(87)	(136)
+ (Achats) ventes de titres d'autocontrôle		(52)	(42)
+ Augmentation des dettes financières long terme		561	538
- Diminution des dettes financières long terme		(116)	(9)
+ Variation des dettes financières courantes		(281)	230
= Flux de Trésorerie des activités de financement (C)		30	594
- Incidence des variations des cours des devises (D)		10	(39)
= Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)		(364)	741
+ Trésorerie ouverture		1 316	575
- Trésorerie clôture		952	1 316
= VARIATION DE TRESORERIE		(364)	741

(1) Dont (62) millions d'euros de dividende en numéraire versés aux actionnaires du Groupe, d'un montant de 0,86 euro par action et (25) millions d'euros aux actionnaires minoritaires.

La trésorerie nette à la clôture s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Notes	Décembre 2019	Décembre 2018
+ Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3	1 004	1 337
- Banques créditrices	6.5	(52)	(21)
= TRESORERIE NETTE		952	1 316



1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Titres d'autocontrôle	Réserves consolidées Groupe (2)	Réserves liées aux avantages au personnel	Réserves de juste valeur des instruments financiers	Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Ecart de conversion (1)	Résultat de la période	Capitaux propres Groupe	Total Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
31 Décembre 2017 Publié	471	697	(6)	(2 597)	98	13	(3)	(357)	247	(1 437)	150	(1 287)
Impact IFRS 15	-	-	-	(55)	-	-	-	(1)	(6)	(62)	(1)	(63)
31 Décembre 2017 retraité IFRS 15	471	697	(6)	(2 652)	98	13	(3)	(358)	241	(1 499)	149	(1 350)
Impact IFRS 9	-	-	-	(8)	-	-	-	-	-	(8)	(4)	(12)
31 Décembre 2017 retraité IFRS 15 & 9	471	697	(6)	(2 660)	98	13	(3)	(358)	241	(1 507)	145	(1 362)
Affectation du résultat 2017	-	-	-	241	-	-	-	-	(241)	-	-	-
Augmentation (réduction) de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3
- annulation d'actions autodétenues	(2)	(24)	-	-	-	-	-	-	-	(26)	-	(26)
- levée d'option	2	9	-	-	-	-	-	-	-	11	-	11
- distribution de dividendes en actions	8	88	-	-	-	-	-	-	-	96	-	96
Dividende distribué	-	-	-	(200)	-	-	-	-	-	(200)	(32)	(232)
Variations de périmètre ⁽⁴⁾	-	-	-	(127)	-	-	-	-	-	(127)	(34)	(161)
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	13	-	-	-	-	-	13	13
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle	-	-	(16)	-	-	-	-	-	-	(16)	-	(16)
Autres	-	-	-	3	-	-	-	-	-	3	-	3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	4	-	(66)	-	(62)	(2)	(65)
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	254	254	31	285
RESULTAT GLOBAL TOTAL	-	-	-	-	-	4	-	(66)	254	192	29	220
31 Décembre 2018	479	770	(22)	(2 743)	111	17	(3)	(424)	254	(1 561)	110	(1 451)
Affectation du résultat 2018	-	-	-	254	-	-	-	-	(254)	-	-	-
Augmentation (réduction) de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3
- annulation d'actions autodétenues	-	(29)	-	-	-	-	-	-	-	(29)	-	(29)
- levée d'option	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
- distribution de dividendes en actions	7	137	-	-	-	-	-	-	-	144	-	144
Dividende distribué ⁽³⁾	-	-	-	(206)	-	-	-	-	-	(206)	(25)	(231)
Variations de périmètre ⁽⁴⁾	-	-	-	61	-	-	-	-	-	61	31	92
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	16	-	-	-	-	16	-	16
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle	-	-	(26)	-	-	-	-	-	-	(26)	-	(26)
Autres ⁽⁵⁾	-	-	-	55	-	-	-	-	-	55	5	60
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	12	(6)	33	-	39	(8)	31
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	312	312	34	346
RESULTAT GLOBAL TOTAL	-	-	-	-	-	12	(6)	33	312	351	26	377
31 Décembre 2019	486	880	(48)	(2 579)	127	29	(9)	(391)	312	(1 193)	150	(1 043)

(1) Cf. Note 1.6 « Monnaie de présentation et monnaies étrangères » avec le détail des principaux taux de change utilisés en 2018 et 2019. Le solde de (391) millions d'euros de réserves de change part du Groupe comprend principalement les réserves liées au BRL pour (210) millions d'euros, le VES pour (130) millions d'euros et le GBP pour (13) millions d'euros.

(2) Le poste inclut l'impact lié aux rachats d'entités Edenred détenues par Accor et comptabilisé en capitaux propres pour (1 894) millions d'euros lors de la scission en juin 2010.

(3) Correspond à la distribution de 206 millions d'euros versés aux actionnaires du Groupe (dont 62 millions d'euros en numéraire et 144 millions d'euros en actions - Cf. Note 3.1 – « Paiement du dividende 2018 ») et 25 millions d'euros versés aux actionnaires minoritaires.

(4) Pour rappel, la variation de périmètre en part du Groupe sur l'exercice 2018 était principalement impactée par le rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle sur UTA.

La variation de périmètre 2019 (hors effet de change) est principalement liée à l'opération réalisée sur ITAU se décomposant ainsi :

- Prise de participation ITAU : 96 millions d'euros dont 86 millions d'euros de part groupe et 10 millions d'euros de part minoritaire
- Transfert des réserves consolidées part du Groupe à intérêts minoritaires (cession de 11% de Ticket Serviços) : -21 millions d'euros en part Groupe et +21 millions d'euros en part minoritaire

La variation de périmètre part Groupe comprend également la revalorisation des autres passifs financiers sur PUT pour un montant de (3) millions d'euros.

(5) Les autres éléments de capitaux propres part du Groupe comprennent principalement l'impact net de la revalorisation des bases fiscales de l'allocation du prix d'acquisition d'UTA pour un montant de 27 millions d'euros ainsi que l'impact net de l'option de conversion sur l'émission OCEANE pour un montant de 26 millions d'euros.



NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE ET BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	14
1.1 . Description de l'activite	14
1.2 . Gestion de la structure du capital	14
1.3 . Renseignements concernant la societe consolidante EDENRED S.A.	14
1.4 . Changements de méthodes comptables.....	15
1.5 . Bases de préparation des états financiers consolidés.....	17
1.6 . Monnaie de présentation et monnaies étrangères.....	18
1.7 . Recours à des jugements et estimations.....	19
NOTE 2 : ACQUISITIONS, DEVELOPPEMENTS ET CESSIONS	20
NOTE 3 : FAITS MARQUANTS	23
3.1 . Paiement du dividende 2018	23
3.2 . Emission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE)	23
3.3 . ADLC	23
3.4 . Evénements postérieurs à la clôture.....	24
NOTE 4 : ACTIVITE OPERATIONNELLE	25
4.1 . Secteurs opérationnels.....	25
4.2 . Revenu total.....	29
4.3 . Charges d'exploitation	31
4.4 . Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)	32
4.5 . Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds à rembourser	32
4.6 . Variation des fonds réservés	33
4.7 . Comptes de tiers actifs et passifs	34
NOTE 5 : ACTIFS NON COURANTS	36
5.1 . Goodwill.....	36
5.2 . Immobilisations incorporelles	39
5.3 . Immobilisations corporelles.....	41
5.4 . Participations dans les sociétés mises en équivalence	42
5.5 . Tests de dépréciation	44
5.6 . Détail des amortissements et dépréciations.....	48
NOTE 6 : ELEMENTS FINANCIERS	49
6.1 . Résultat financier	49
6.2 . Actifs financiers	50
6.3 . Trésorerie et autres placements de trésorerie	52
6.4 . Dettes financières et autres passifs financiers.....	53
6.5 . Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette	57
6.6 . Instruments financiers et gestion des risques de marché	58

NOTE 7 : IMPOTS SUR LES BENEFICES – TAUX EFFECTIF D'IMPOT	66
7.1 . Impôt sur les bénéfices.....	66
7.2 . Impôts différés.....	68
NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES	70
8.1 . Capitaux propres.....	70
8.2 . Résultat par action	72
8.3 . Intérêts ne conférant pas le contrôle	74
NOTE 9 : AVANTAGES SOCIAUX	75
9.1 . Paiements fondés sur des actions.....	75
9.2 . Provisions pour retraites et avantages à long terme	80
NOTE 10 : AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS.....	85
10.1 . Autres charges et produits.....	85
10.2 . Provisions.....	86
10.3 . Litiges.....	87
NOTE 11 : INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES	92
11.1 . Informations supplémentaires sur les entités sous contrôle conjoint	92
11.2 . Parties liées	92
11.3 . Rémunérations des personnes clés du management.....	92
11.4 . Honoraires des commissaires aux comptes	92
11.5 . Engagements Hors-bilan	93
NOTE 12 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2019	94
NOTE 13 : ACTUALITE NORMATIVE	96
13.1 . Normes, amendements de normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019	96
13.2 . Normes, amendements de normes et interprétations et d'application optionnelle à compter des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019	97
NOTE 14 : GLOSSAIRE	98
14.1 . Chiffre d'affaires opérationnel.....	98
14.2 . Autres revenus.....	98
14.3 . EBIT.....	98
14.4 . EBITDA	98
14.5 . Tableau de flux de trésorerie consolidés.....	98
14.6 . Données comparables	99

PREAMBULE



Ce symbole signale un point normatif IFRS.



Ce symbole signale une définition spécifique au groupe Edenred.



Ce symbole signale qu'un recours à une estimation ou au jugement a été effectué. Lorsque la société a recours à des estimations et hypothèses, elle utilise la méthode présentée en Note 1.7. En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction d'Edenred fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe, et traduisent la réalité économique des transactions.



Ce symbole met en évidence les données chiffrées du Groupe pour l'exercice en cours ainsi que la période comparative.

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE ET BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1 . DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Leader mondial des solutions de paiements dans le monde du travail, Edenred accompagne au quotidien les acteurs du monde du travail. Sa plateforme d'intermédiation de premier plan connecte 50 millions de salariés utilisateurs et 2 millions de commerçants partenaires via 830 000 entreprises clientes, dans 46 pays. En 2019, grâce à ses actifs technologiques globaux, le Groupe a géré 2,5 milliards de transactions de paiement à usages spécifiques, représentant un volume d'affaires proche de 30 milliards d'euros, réalisées principalement via applications mobiles, plateformes en ligne et cartes.

Ses 10 000 collaborateurs ont pour mission d'optimiser la vie des salariés, de renforcer l'efficacité des entreprises et de développer le chiffre d'affaires des commerçants à travers trois lignes de métiers :

- Avantages aux salariés (alimentation, restauration, bien-être, loisirs, culture, services à la personne)
- Solutions de mobilité professionnelle (carburant, péage, maintenance, voyage d'affaires)
- Solutions complémentaires : Services de paiement aux entreprises (cartes de paiement virtuelles, virements identifiés, règlements fournisseurs) ; Motivation et récompenses (plateformes et cartes cadeaux, programmes de motivation) ; Programmes sociaux publics.

Coté sur Euronext Paris, Edenred fait partie des indices CAC Next 20, FTSE4Good, DJSI Europe et MSCI Europe.

1.2 . GESTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

L'objectif principal d'Edenred en termes de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une notation dans la catégorie « grade investissement » et d'un maintien du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements eu égard à l'évolution des conditions économiques. Pour optimiser la structure du capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions.

1.3 . RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE CONSOLIDANTE EDENRED S.A.

Dénomination sociale : Edenred S.A.

Siège social : Be Issy, 14-16 Boulevard Garibaldi, 92 180 Issy les Moulineaux - France

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 486 409 714 euros

RCS Nanterre : 493 322 978

NAF : 6420Z

Le Conseil d'administration d'Edenred du 25 février 2020 a arrêté les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 07 mai 2020.



1.4 . CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

1.4.1 IFRS 16 - Contrats de location

La norme IFRS 16 - Contrats de location est applicable à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette norme remplace la norme IAS 17 – Contrats de location ainsi que trois interprétations (IFRIC 4 – Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15 – Avantages dans les contrats de location simple et SIC 27 – Évaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location).

Cette norme impose aux preneurs de contrats de location d'enregistrer au bilan un droit d'utilisation de l'actif loué en contrepartie d'un passif locatif pour tous les contrats de location qui entrent dans son champ d'application, sans distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Le passif locatif pour chaque contrat correspond à la valeur actualisée des paiements dus au bailleur sur la durée du contrat.

Dans le cadre de la transition, le Groupe a retenu la méthode « rétrospective simplifiée » et a choisi d'appliquer certaines des options de la norme IFRS 16 dont les expédients pratiques et les exemptions de comptabilisation suivants prévus par la norme :

- l'exclusion du champ d'application d'IFRS 16 des contrats dont la durée est inférieure à douze mois et des contrats portant sur des biens de faible valeur ;
- la reprise à l'identique des contrats qualifiés de location-financement en application d'IAS 17 « Contrats de location ».

L'appréciation de la durée du contrat, tenant compte du caractère raisonnable de l'exercice d'une option de prolongation ou du non exercice d'une option de résiliation, a été effectuée sur une base individuelle. Les dettes de location ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restant dus, établie sur base du taux d'emprunt marginal du preneur au 1^{er} janvier 2019. Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul du passif locatif est déterminé en additionnant, par maturité, les trois composantes suivantes : le taux sans risque de la devise du contrat, le spread de crédit du groupe Edenred et le « sur-spread » de crédit de l'entité filiale qui a conclu le contrat de location. Le taux d'actualisation pondéré moyen au 1^{er} janvier 2019 est de 3,4%.

Les impacts de l'application de la norme IFRS 16 sont les suivants :

- Comptabilisation d'une dette de loyers égale au montant des loyers restants dus au bailleur au 1^{er} janvier 2019 sur la durée résiduelle du contrat, actualisés au taux marginal d'endettement du Groupe, et présenté au sein de la ligne « Autres passifs financiers » pour un montant de 91 millions d'euros ;
- Comptabilisation au 1^{er} janvier 2019 des droits d'utilisation au sein de la ligne « Immobilisations corporelles » d'un montant égal à la dette de loyers ;
- Les capitaux propres du Groupe ne sont donc pas impactés par l'application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 ;
- L'Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA) est impacté d'un montant de 29 millions d'euros sur l'exercice 2019 (les charges de loyers n'étant plus comprises dans l'EBITDA) ;
- Le résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) inclut la charge d'amortissement du droit d'utilisation et n'est pas impacté de manière significative par l'application d'IFRS 16 (l'impact de l'actualisation étant non matériel) ;
- Le résultat financier inclut la charge d'intérêts sur les passifs locatifs pour un montant de 3 millions d'euros sur l'exercice 2019.

Les contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 portent principalement sur des biens immobiliers et des véhicules loués par des entités du groupe Edenred en tant que preneurs.

La différence entre le montant des passifs locatifs de 91 millions d'euros comptabilisés au 1^{er} janvier 2019 conformément à IFRS 16 et le montant des engagements hors bilan de 118 millions d'euros tels que présentés au 31 décembre 2018 dans la note 11.5 s'explique par les éléments suivants :

- Le périmètre des contrats retenu pour le calcul des engagements hors bilan comprend les contrats de courte durée et les contrats portant sur des biens de faible valeur alors que celui retenu pour le calcul des passifs locatifs ne comprend pas ces contrats ;
- Le montant des engagements hors bilan comprend les charges locatives et autres montants encourus au titre de prestations de services (maintenance, assurances...) alors que le montant des passifs locatifs exclut ces autres montants ;
- Cette différence s'explique également par l'effet d'actualisation pris en compte dans le passif locatif IFRS 16 ;
- Enfin, le montant des engagements hors bilan correspond aux paiements dus aux bailleurs sur la durée ferme des contrats de location alors que le montant des passifs locatifs est déterminé sur la base des paiements dus aux bailleurs sur la durée du contrat telle que définie dans IFRS 16 (c'est-à-dire une durée comprenant le cas échéant les périodes couvertes par des options de renouvellement ou de résiliation).

Impacts sur les états financiers consolidés :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2018	Impacts	Janvier 2019
	Publié	IFRS 16	Retraité
Goodwill	976	-	976
Immobilisations incorporelles	432	-	432
Immobilisations corporelles	52	91	143
Participation dans les sociétés mises en équivalence	66	-	66
Actifs financiers non courants	48	-	48
Actifs d'impôts différés	75	-	75
TOTAL ACTIF NON COURANT	1 649	91	1 740
Clients	1 875	-	1 875
Stocks et autres tiers	307	-	307
Fonds réservés	1 402	-	1 402
Actifs financiers courants	46	-	46
Autres placements de trésorerie	654	-	654
Trésorerie & équivalents de trésorerie	1 337	-	1 337
TOTAL ACTIF COURANT	5 621	-	5 621
TOTAL ACTIF	7 270	91	7 361

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2018	Impacts	Janvier 2019
	Publié	IFRS 16	Retraité
Capitaux propres	(1 451)	-	(1 451)
Dettes financières non courantes	2 213	-	2 213
Autres passifs financiers non courants	61	67	128
Provisions à caractère non courant	39	-	39
Passifs d'impôts différés	136	-	136
TOTAL PASSIF NON COURANT	2 449	67	2 516
Dettes financières courantes	276	-	276
Autres passifs financiers courants	125	24	149
Provisions à caractère courant	40	-	40
Fonds à rembourser	4 959	-	4 959
Fournisseurs	224	-	224
Dettes d'impôts courants	13	-	13
Autres tiers passif	614	-	614
Banques créditrices	21	-	21
TOTAL PASSIF COURANT	6 272	24	6 296
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	7 270	91	7 361

1.4.2 IFRIC 23 - Incertitudes relatives aux traitements fiscaux

L'interprétation IFRIC 23 – Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat clarifie l'application des dispositions de la norme IAS 12 - Impôts sur le résultat. Cette clarification s'applique aux aspects de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur le résultat dès lors qu'il existe une incertitude relative au traitement d'un élément, tant au niveau de la détermination des bénéfices imposables (pertes fiscales déductibles), que des bases d'imposition, des déficits reportables, des crédits d'impôt non utilisés ou des taux d'imposition.

Le Groupe a adopté l'interprétation IFRIC 23 – Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat au 1^{er} janvier 2019 après avoir mené une analyse auprès de ses principales filiales visant à identifier et recenser des incertitudes fiscales au sens d'IFRIC 23. Cette étude n'a aucun impact significatif sur les comptes.

1.5 . BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES



En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Edenred au titre de l'exercice 2019 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2019. Ces comptes présentent en données comparatives l'exercice 2018 établi selon les mêmes principes et conventions et le même référentiel comptable.

Les IFRS sont disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr#overview

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimales. Les arrondis peuvent dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux figurant dans les tableaux.

1.6 . MONNAIE DE PRESENTATION ET MONNAIES ETRANGERES



Conformément à IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » et pour les besoins de la consolidation, les postes de bilan exprimés dans une monnaie fonctionnelle différente de l'Euro sont convertis en Euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de la période. Les comptes de résultat exprimés en devises sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres et seront comptabilisés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les activités seront cédées ou liquidées.

Code ISO	Monnaie	Pays	2019		2018	
			Taux clôture au 31/12/2019	Taux moyen	Taux clôture au 31/12/2018	Taux moyen
			1 euro =	1 euro =	1 euro =	1 euro =
ARS	Peso	ARGENTINE	67,26	67,26	43,13	43,13
BRL	Real	BRESIL	4,52	4,41	4,44	4,31
USD	Dollar	ETATS-UNIS	1,12	1,12	1,15	1,18
MXN	Peso	MEXIQUE	21,22	21,55	22,49	22,71
RON	Leu	ROUMANIE	4,78	4,75	4,66	4,65
GBP	Pound	ROYAUME-UNI	0,85	0,88	0,89	0,88
SEK	Krona	SUEDE	10,45	10,59	10,25	10,26
CZK	Koruna	REPUBLIQUE TCHEQUE	25,41	25,67	25,72	25,64
TRY	Lira	TURQUIE	6,68	6,36	6,06	5,70
VES	Bolivar	VENEZUELA	51 471,34	14 759,35	644,95	54,52

L'impact sur les capitaux propres consolidés part du Groupe de la variation de l'écart de conversion est de 33 millions d'euros entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019. Cette variation s'explique principalement par les devises suivantes :

Code ISO	Monnaie	Pays	31 décembre 2019	31 décembre 2018	Variation
BRL	Real	BRESIL	(210)	(212)	2
USD	Dollar	ETATS-UNIS	14	3	11
MXN	Peso	MEXIQUE	(7)	(17)	10
GBP	Livre Sterling	UK	(13)	(23)	10
Total			(216)	(249)	33

Hyperinflation en Argentine

L'Argentine est considérée comme un pays en hyperinflation depuis le 1^{er} juillet 2018. Le Groupe a appliqué la norme IAS 29 – « Information financière dans les économies hyperinflationnistes », depuis la clôture annuelle 2018.

Conformément à cette norme, le groupe a utilisé le taux de conversion du change EUR/ARS de 67,26. Les éléments non monétaires sont ajustés avec l'indice IPC (Indice des Prix à la Consommation) publié par l'INDEC (*National Statistical Institute*).

L'application de la norme a un impact de (1) million d'euros sur le résultat net part du Groupe, et n'est pas significatif sur les capitaux propres consolidés pour un montant de 1 million d'euros.

1.7 . RECOURS A DES JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite le recours à des jugements, estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, des produits et charges de la période ainsi que pour la prise en compte des aléas positifs et négatifs existant à la date de clôture. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer significativement des estimations actuelles.

NOTE 2 : ACQUISITIONS, DEVELOPPEMENTS ET CESSIONS



Conformément à la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés », le contrôle d'une entité a été conclu suite à une évaluation des critères spécifiés par la norme, ne se limitant pas au taux d'intérêt détenu (supérieur à 50%) ; un investisseur contrôle une autre entité lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à un rendement variable et qu'il a la possibilité d'influer sur ce rendement du fait du pouvoir qu'il exerce sur l'entité.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise. Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

Conformément à la norme IFRS 11 « Partenariats », les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Conformément aux normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IFRS 10 « Etats financiers consolidés », le Groupe comptabilise ses regroupements d'entreprises et ses transactions sans perte de contrôle relatives aux intérêts ne conférant pas le contrôle en application de ces normes.

Dans le cadre de certaines acquisitions et/ou regroupements d'entreprise, le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces options peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie ; en outre, ces options peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

Le Groupe enregistre un passif financier à sa valeur actuelle au titre des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées. La variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée par ajustement des capitaux propres part Groupe.

Toute transaction avec des actionnaires minoritaires portant sur des titres de capital – sans perte de contrôle – doit être comptabilisée au sein des capitaux propres.

Acquisitions, développements et cessions 2019

The Right Fuelcard Company (TRFC)

Edenred a finalisé le 4 janvier 2019, l'acquisition de 80% du capital du groupe The Right Fuelcard Company (TRFC), quatrième gestionnaire de cartes-carburant au Royaume-Uni. En étendant sa présence au marché britannique, l'un des plus importants en Europe, Edenred renforce sa position d'acteur mondial des solutions de mobilité professionnelle, en ligne avec son plan stratégique.

L'opération a donné lieu à la reconnaissance d'une liste clients d'un montant de 35 millions de livres sterling et d'un *goodwill* de 88 millions de livres sterling.

La contribution de TRFC dans les comptes consolidés du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	TRFC Décembre 2019
Revenu total	20
Résultat Net - Part du Groupe	6

Corporate Spending Innovations (CSI)

Le 9 janvier 2019, Edenred a acquis 100% du capital du Groupe Corporate Spending Innovations (CSI), l'un des tout premiers fournisseurs de solutions automatisées pour le paiement inter-entreprises en Amérique du Nord. Cette acquisition s'inscrit dans la continuité d'un partenariat européen établi il y a près de deux ans entre les deux sociétés.

L'allocation du prix d'acquisition a donné lieu à la reconnaissance principalement d'une liste clients, d'un montant de 137 millions de dollars, de logiciels pour un montant de 7 millions de dollars et d'un *goodwill* de 466 millions de dollars.

La contribution de CSI dans les comptes consolidés du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	CSI Décembre 2019
Revenu total	38
Résultat Net - Part du Groupe	1

Road Account

Edenred a réalisé le 11 janvier 2019, l'acquisition du portefeuille client Road Account via sa filiale UTA KG auprès de la société AirPlus, filiale du groupe Lufthansa. AirPlus distribue sous la marque Road Account des solutions de paiement de péage à destination des entreprises. Cette acquisition permet à UTA d'élargir sa clientèle sur le marché dynamique du péage européen et lui ouvre des opportunités de vente de services additionnels.

L'allocation du prix d'acquisition a donné lieu à la reconnaissance principalement d'une liste clients pour 12 millions d'euros et d'un *goodwill* pour 20 millions d'euros.

Merits & Benefits et Ekivita

Le 30 janvier 2019, le groupe Edenred a fait l'acquisition de la totalité du capital des sociétés Merits & Benefits et Ekivita. Ces sociétés, leaders du marché des plateformes d'engagement des salariés en Belgique, proposent à plusieurs centaines d'entreprises clientes des plateformes de commerce en ligne personnalisées, donnant accès à des offres promotionnelles exclusives, auprès d'un réseau de plus de 500 commerçants et e-commerçants partenaires.

L'allocation du prix d'acquisition a donné lieu à la reconnaissance d'une liste clients pour 6 millions d'euros et d'un *goodwill* pour 7 millions d'euros.



Easy Welfare

Le 28 mai 2019, le groupe Edenred a fait l'acquisition de 100% du capital du Groupe Italien Easy Welfare, premier opérateur de plateformes d'engagement des salariés en Italie. Edenred capitalise sur sa position de leader du marché italien des avantages aux salariés pour accélérer le développement de cette offre en plein essor.

L'allocation du prix d'acquisition a donné lieu à la reconnaissance principalement d'une liste clients, d'un montant de 9 millions d'euros et d'un *goodwill* de 46 millions d'euros.

La contribution d'Easy Welfare dans les comptes consolidés du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	Easy Welfare Décembre 2019
Revenu total	9
Résultat Net - Part du Groupe	3

Benefit Online

Le 30 juillet 2019, Edenred a annoncé l'acquisition à 100% de la société Benefit Online, pionnière dans le développement de plateformes d'engagement des salariés en Roumanie. Avec cette plateforme, Edenred répond au besoin croissant des entreprises d'améliorer la fidélité, la motivation et le pouvoir d'achat de leurs salariés en leur offrant de multiples avantages via des solutions digitales simples et flexibles.

L'allocation provisoire du prix d'acquisition a donné lieu à la reconnaissance d'une liste clients pour 7 millions de leu roumain, de logiciels pour 4 millions de leu roumain et d'un *goodwill* pour 21 millions de leu roumain.

Itaú Unibanco

Edenred a annoncé avoir finalisé le contrat de partenariat exclusif entre Ticket Serviços, sa filiale dédiée aux Avantages aux salariés au Brésil, et Itaú Unibanco, la plus grande banque à capitaux privés brésilienne. Suite aux approbations préalables nécessaires de la Banque Centrale brésilienne et des autorités de la concurrence, ce contrat a pu être finalisé conformément à l'accord signé et annoncé le 5 septembre 2018. Désormais, Itaú Unibanco distribuera de manière exclusive les solutions d'Avantages aux salariés d'Edenred au Brésil. Ce nouveau canal de distribution vient renforcer les processus de vente existants d'Edenred et vise à accélérer localement sa croissance sur le marché à fort potentiel des Avantages aux salariés.

L'augmentation de capital souscrit par les minoritaires pour un montant total de 444 millions de reais brésilien a donné lieu à la constatation d'une liste clients pour 420 millions de reais brésilien et de 24 millions de reais brésilien d'apport en numéraire.

Mint

Le 26 décembre 2019, Edenred a annoncé l'acquisition du portefeuille clients Mint, le deuxième opérateur des gestion et distribution de solutions de paiement aux Etats Arabes Unis via sa filiale C3. Cette acquisition permet à C3 d'élargir sa clientèle sur le marché dynamique du Moyen-Orient.

Le prix d'acquisition a été alloué provisoirement en totalité à la reconnaissance d'un *goodwill* pour 127 millions de dirham des Émirats arabes.



NOTE 3 : FAITS MARQUANTS

3.1 . PAIEMENT DU DIVIDENDE 2018

L'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 14 mai 2019 a approuvé le dividende au titre de l'exercice 2018 d'un montant de 0,86 euro par action ainsi que l'option de paiement en actions nouvelles pour la totalité du dividende à distribuer.

L'option pour le paiement du dividende en actions, ouverte le 22 mai 2019, s'est clôturée le 5 juin 2019 inclus. Cette opération se traduit par la création de 3 938 507 actions ordinaires nouvelles Edenred (représentant 1,65% du capital social) dont le règlement-livraison et l'admission sur le marché Euronext Paris a eu lieu le 11 juin 2019.

Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1^{er} janvier 2019, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social d'Edenred. A l'issue de l'opération, le capital social était ainsi composé de 243 204 857 actions.

Le dividende total s'élève à 206 millions d'euros, dont 62 millions d'euros en numéraire qui ont été versés aux actionnaires du Groupe le 11 juin 2019.

3.2 . EMISSION D'OBLIGATIONS A OPTION DE CONVERSION ET/OU D'ÉCHANGE EN ACTIONS NOUVELLES OU EXISTANTES (OCEANE)

Edenred a annoncé, le 3 septembre 2019, le lancement d'une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») à échéance 2024 (les « Obligations ») par voie de placement auprès d'investisseurs qualifiés uniquement, pour un montant de 500 millions d'euros (Note 6.4 – « Dettes financières et autres passifs financiers »).

3.3 . ADLC

Le 9 octobre 2015, la société française Octoplus a saisi l'Autorité de la Concurrence d'une plainte concernant plusieurs sociétés françaises du secteur des titres-restaurant, dont Edenred France. Dans le cadre de l'instruction, le collège de l'Autorité de la Concurrence s'est réuni le 5 avril 2016 et le 7 juillet 2016 aux fins d'entendre l'ensemble des parties concernées ainsi que les services d'instruction. Le 6 octobre 2016, l'Autorité de la Concurrence a décidé de poursuivre ses investigations, sans prononcer de mesures conservatoires à l'encontre d'Edenred France.

Le 27 février 2019, les services d'instruction ont remis à Edenred France leur rapport final, qui contient deux griefs trouvant leurs origines au début des années 2000, soit un partage d'informations par le biais de la Centrale de Remboursement des Titres (CRT) et un verrouillage du marché des titres restaurant à travers cette même CRT. Edenred a déposé ses observations à l'Autorité le 29 avril 2019. La décision du Collège de l'Autorité de la Concurrence est intervenue le 17 décembre 2019, condamnant Edenred à une amende de 157 millions d'euros sur la base des deux griefs mentionnés. La notification de la décision de l'Autorité de la Concurrence est parvenue à la société le 6 février 2020, qui est en attente du titre de perception pour mise en règlement de l'amende établie sous 30 jours. Edenred conteste l'analyse de l'Autorité de la concurrence sur la situation concurrentielle du marché des titres restaurant en France et le rôle de la CRT au sein de celui-ci. Par conséquent, Edenred entend faire appel de cette décision et estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils juridiques, avoir de solides arguments pour contester la décision de l'Autorité de la Concurrence. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

3.4 . EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Crédit syndiqué

Le 12 février 2020, le crédit syndiqué a fait l'objet d'une renégociation présentant les caractéristiques suivantes : nouveau montant de 750 millions d'euros, avec une nouvelle maturité de 5 ans, soit en février 2025, avec deux nouvelles options d'extension d'1 an. Le groupe a également introduit des conditions de performances extra-financières qui permettront d'améliorer les conditions d'emprunt. Les 2 critères sélectionnés sont en ligne avec la stratégie ESG du groupe sur les 3 piliers (Planet, Progress, People) et concerne la sensibilisation à la nutrition équilibrée et la réduction des gaz à effet de serre (GHG) en intensité.

EBV

Le 4 février 2020, l'autorité de la concurrence Lithuanienne a donné son approbation à Edenred pour l'acquisition d'EBV finance à 60%.

Le closing s'est conclu le 10 février 2020.

EBV Finance est une société lituanienne spécialisée dans la récupération de taxes pour les sociétés de transport européennes. Le Groupe renforce ainsi significativement sa position dans cette activité et enrichit son offre de services à valeur ajoutée pour les entreprises de transport international en Europe.

NOTE 4 : ACTIVITE OPERATIONNELLE

4.1 . SECTEURS OPÉRATIONNELS



La norme IFRS 8 requiert de présenter l'information financière regroupée par « secteurs opérationnels ». Les secteurs opérationnels doivent refléter les regroupements effectués par « le principal décideur opérationnel » lorsqu'il alloue les ressources et analyse les performances de l'ensemble consolidé.

Outre les aspects de similarité des caractéristiques économiques à long terme, la norme IFRS 8 exige également que les 5 autres critères de regroupement suivants soient remplis :

- a) la nature des produits et services ;
- b) la nature des procédés de fabrication ;
- c) le type ou la catégorie de clients auxquels sont destinés leurs produits et services ;
- d) les méthodes utilisées pour distribuer leurs produits ou fournir leurs services ; et
- e) s'il y a lieu, la nature de l'environnement réglementaire, par exemple, la banque, l'assurance ou les services publics.

Principal décideur opérationnel



Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Président-directeur général assisté du Comité exécutif (ou « Direction générale »). En effet, la Direction générale affecte les ressources aux différents secteurs opérationnels et en évalue les performances.

Les décisions prises par la Direction générale se basent sur le reporting interne du Groupe. Ce reporting interne présente des données au niveau pays. En effet l'activité Edenred est multi-locale avec des décisions opérationnelles prises au niveau des zones géographiques homogènes.

Dans le reporting interne du Groupe, les données au niveau pays sont regroupées en quatre zones géographiques opérationnelles :

- la France ;
- l'Europe hors France ;
- l'Amérique latine ;
- le Reste du Monde.

Hormis la France, les secteurs présentés sont donc des regroupements de secteurs opérationnels.

Regroupements



Les regroupements « Europe hors France » et « Amérique latine » respectent les critères énoncés ci-dessus.

Le secteur « Reste du Monde » comprend quant à lui les pays hors secteurs « France », « Europe hors France » et « Amérique latine ».

Enfin, les « Holdings et autres » regroupent la holding Edenred S.A., les sièges régionaux et les sociétés n'ayant pas d'activités opérationnelles.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.



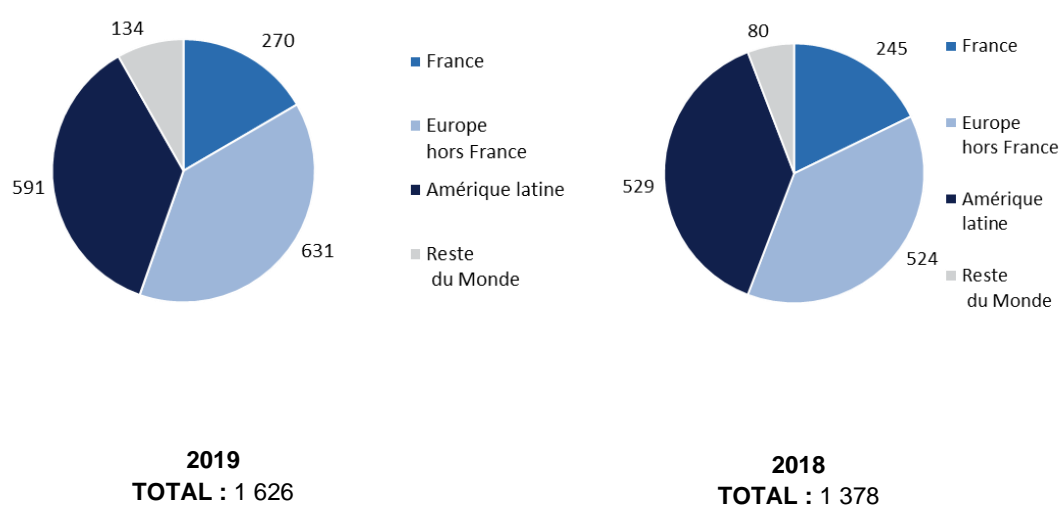
Présentation condensée des données financières

Résultat (en millions d'euros)

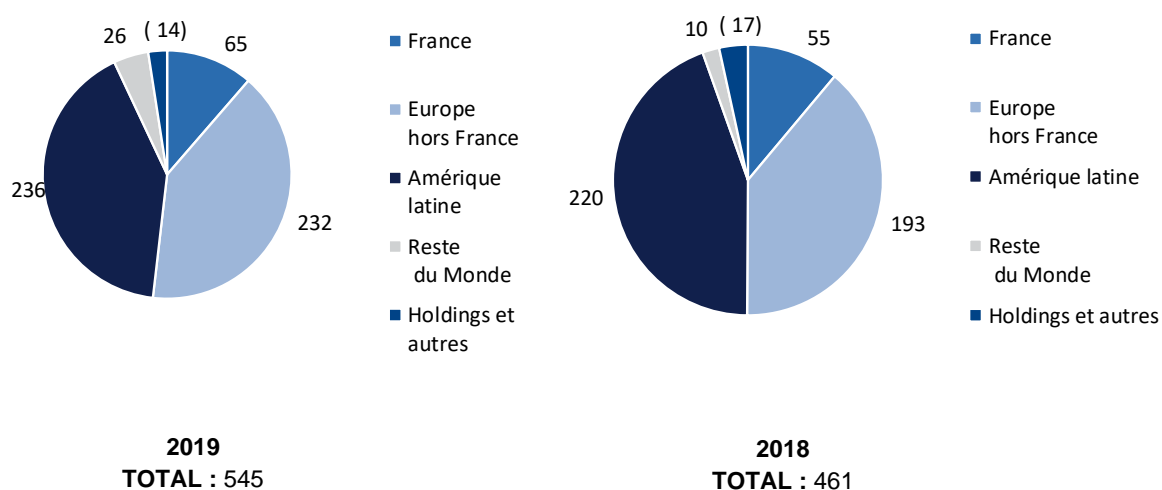
La direction du Groupe suit la performance de l'activité sur la base :

- du revenu total;
- du résultat d'exploitation avant autres charges et produits.

Revenu total des secteurs opérationnels (avec chiffre d'affaires inter secteurs)



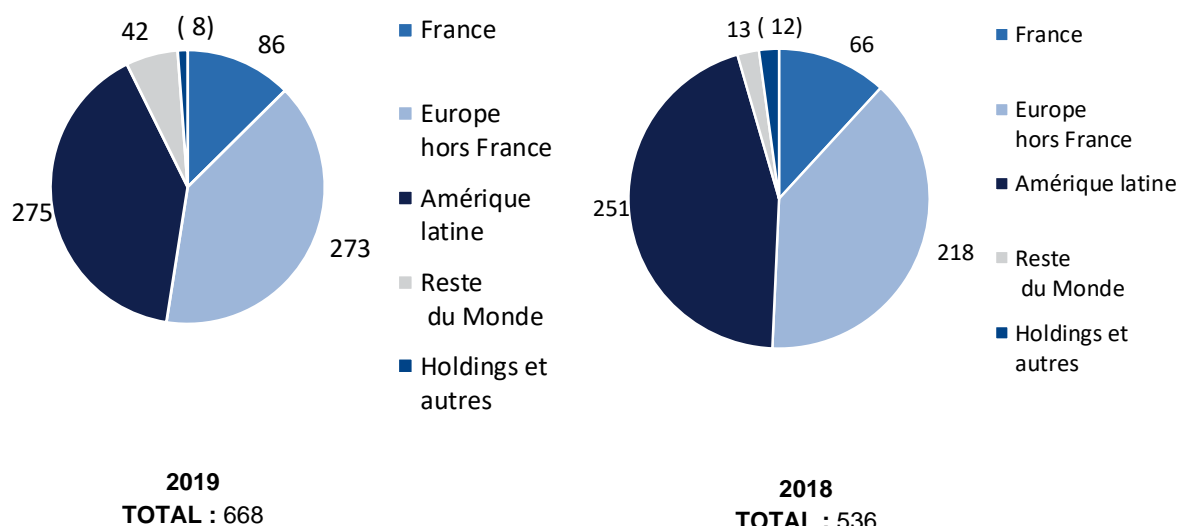
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)



Réconciliation de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA) avec les états financiers

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	TOTAL
Revenu total	270	631	591	134	-	1 626
Charges d'exploitation	(184)	(358)	(316)	(92)	(8)	(958)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBITDA) 2019	86	273	275	42	(8)	668
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBITDA) 2018	66	218	251	13	(12)	536

Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)



Bilan



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	Décembre 2019
Goodwill	160	548	411	485	-	1 604
Immobilisations incorporelles	72	246	248	125	15	706
Immobilisations corporelles	17	72	43	13	24	169
Actifs financiers non courants et participations dans les sociétés consolidées par mise en équivalence	1	68	13	8	54	144
Actifs d'impôts différés	11	34	15	8	26	94
Actif non courant	261	968	730	639	119	2 717
Actif courant	1 099	2 658	1 485	274	653	6 169
TOTAL ACTIF	1 360	3 626	2 215	913	772	8 886
Capitaux propres et intérêts minoritaires	(59)	1 007	815	606	(3 412)	(1 043)
Passif non courant	17	172	100	15	2 473	2 777
Passif courant	1 402	2 447	1 300	292	1 711	7 152
TOTAL PASSIF	1 360	3 626	2 215	913	772	8 886

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	Décembre 2018
Goodwill	160	366	415	35	-	976
Immobilisations incorporelles	69	182	155	10	16	432
Immobilisations corporelles	5	28	15	3	1	52
Actifs financiers non courants et participations dans les sociétés consolidées par mise en équivalence	2	62	7	2	41	114
Actifs d'impôts différés	12	15	14	4	30	75
Actif non courant	248	653	606	54	88	1 649
Actif courant	1 057	2 024	1 606	193	741	5 621
TOTAL ACTIF	1 305	2 677	2 212	247	829	7 270
Capitaux propres et intérêts minoritaires	128	663	720	48	(3 010)	(1 451)
Passif non courant	15	133	56	2	2 243	2 449
Passif courant	1 162	1 881	1 436	197	1 596	6 272
TOTAL PASSIF	1 305	2 677	2 212	247	829	7 270

4.2 . REVENUE TOTAL



Comme expliqué dans la note 14.6 – « Glossaire », la croissance organique correspond aux données comparables, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe.



Les variations entre 2019 et 2018 de l'activité du Groupe se détaillent comme suit :

Δ Décembre 2019 / Décembre 2018										
(en millions d'euros)	Décembre 2019	Décembre 2018	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
Chiffre d'affaires opérationnel	1 570	1 327	+185	+13,9%	+70	+5,3%	(12)	(0,9)%	+243	+18,3%
Autres revenus	56	51	+5	+11,0%	+0	+0,4%	(0)	(1,0)%	+5	+10,4%
Revenu total	1 626	1 378	+190	+13,8%	+70	+5,1%	(12)	(0,9)%	+248	+18,0%

4.2.1 Présentation des secteurs opérationnels par indicateur

Variation du revenu total



Revenu total par zone géographique

Le revenu total est composé du chiffre d'affaires opérationnel et des autres revenus.

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	TOTAL
Revenu total Décembre 2019	270	631	591	134	1 626
Revenu total Décembre 2018	245	524	529	80	1 378
Variation	+25	+107	+62	+54	+248
% de variation	+9,9%	+20,3%	+11,8%	+69,3%	+18,0%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+25	+77	+72	+16	+190
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+9,9%	+14,7%	+13,6%	+21,2%	+13,8%



Chiffre d'affaires opérationnel par zones géographiques

Les variations entre 2019 et 2018 du chiffre d'affaires opérationnel par zone géographique se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	TOTAL
Chiffre d'affaires opérationnel Décembre 2019	264	620	559	127	1 570
Chiffre d'affaires opérationnel Décembre 2018	239	516	497	75	1 327
Variation	+25	+104	+62	+52	+243
% de variation	+10,2%	+20,0%	+12,5%	+70,9%	+18,3%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+25	+74	+72	+14	+185
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+10,2%	+14,3%	+14,4%	+19,3%	+13,9%





Autres revenus

Les autres revenus correspondent aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition d'Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés, et
- la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

Les autres revenus cumulés avec le chiffre d'affaires opérationnel, forment le revenu total du Groupe.



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amerique latine	reste au Monde	TOTAL
Autres revenus Décembre 2019	6	11	32	7	56
Autres revenus Décembre 2018	6	8	32	5	51
Variation	+0	+3	+0	+2	+5
% de variation	+0,4%	+36,7%	+0,9%	+42,9%	+10,4%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+0	+3	+0	+2	+5
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+0,4%	+36,8%	+0,4%	+51,9%	+11,0%

4.2.2 Chiffre d'affaires opérationnel par ligne de métier



Conformément à la norme IFRS 15, les revenus sont reconnus lors du transfert du contrôle des biens et services au client :

- Activité « Avantages aux salariés » et « Solutions de mobilité professionnelle » :
 - o Commissions perçues auprès des entreprises clientes, reconnues lors de l'émission des titres et de leur envoi aux clients ;
 - o Commissions perçues auprès des commerçants partenaires, reconnues lors de la demande de remboursement par le bénéficiaire ;
 - o Les gains réalisés sur les titres de services non présentés sont reconnus en résultat après la date d'expiration des droits de remboursement.

Lorsque le Groupe agit en tant qu'agent, seule une commission d'intermédiaire est reconnue en chiffre d'affaires. Les transactions dans lesquelles le Groupe agit en tant que principal génèrent un revenu à hauteur de l'intégralité des montants perçus.

- Activité « Solutions complémentaires » pour laquelle le revenu correspond au montant de la prestation facturée à l'entreprise cliente et est comptabilisé à la date de livraison des solutions.

En complément d'une désagrégation par secteur géographique communiquée dans l'information sectorielle et conformément à la norme IFRS 15, le Groupe présente ci-dessous une désagrégation de son chiffre d'affaires opérationnel par ligne de métier.

(en millions d'euros)	Avantages aux salariés	Solutions de mobilité professionnelle	Solutions complément aires	TOTAL
Chiffre d'affaires opérationnel Décembre 2019	975	409	186	1 570
Chiffre d'affaires opérationnel Décembre 2018	854	336	137	1 327
Variation	+121	+73	+49	+243
% de variation	+14,1%	+21,8%	+35,6%	+18,3%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+111	+53	+21	+185
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+13,0%	+15,8%	+14,9%	+13,9%

4.3 . CHARGES D'EXPLOITATION



(en millions d'euros)	Décembre 2019	Décembre 2018
Coûts de personnel	(479)	(426)
Coûts des ventes	(157)	(152)
Taxes d'exploitation	(47)	(41)
Loyers ⁽¹⁾	(1)	(21)
Autres charges d'exploitation	(274)	(202)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	(958)	(842)

(1) Au 31 décembre 2019, les charges d'exploitation sont impactées à hauteur de 21 millions d'euros par le retraitement des loyers immobiliers suite à l'application d'IFRS 16

Les autres charges d'exploitation sont principalement constituées des dépenses informatiques, d'honoraires, de dépenses de marketing et publicité, des dotations/reprises de dépréciations pour actif circulant et de frais de développement.

4.4 . RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AUTRES CHARGES ET PRODUITS (EBIT)



La variation entre 2019 et 2018 de l'activité du Groupe se détaille comme suit :

Δ Décembre 2019 / Décembre 2018										
	Décembre 2019	Décembre 2018 Retraité	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
<i>(en millions d'euros)</i>										
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AUTRES CHARGES ET PRODUITS (EBIT)	545	461	+68	+14,8%	+22	+4,8%	(6)	(1,3)%	+84	+18,3%



La présentation du résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) par secteur opérationnel est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	TOTAL
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) Décembre 2019	65	232	236	26	(14)	545
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) Décembre 2018	55	193	220	10	(17)	461
Variation	+10	+39	+16	+16	+3	+84
% de variation	+18,4%	+20,5%	+7,5%	+163,7%	+14,2%	+18,3%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+10	+26	+19	+8	+5	+68
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+18,2%	+13,6%	+8,6%	+80,8%	+31,6%	+14,8%

4.5 . VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET DES FONDS A REMBOURSER



Les fonds à rembourser correspondent à la valeur faciale des titres en circulation et aux fonds chargés sur les cartes non encore remboursées aux commerçants. Ils résultent de multiples transactions :

- d'une part, avec les clients pour lesquels les titres sont émis ou les cartes chargées, en contrepartie d'un encaissement comptabilisé soit en trésorerie disponible, soit, selon les réglementations applicables, en fonds réservés principalement en France, en Belgique, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Roumanie ;
- et d'autre part, avec les commerçants qui sont remboursés par Edenred des titres ou cartes utilisés par les salariés, dans leur établissement.

Compte tenu de la nature des activités Edenred, les éléments du besoin en fonds de roulement principalement suivis sont les fonds à rembourser et les fonds réservés. Ces deux agrégats sont des indicateurs clefs dans la gestion de l'activité.

Les fonds à rembourser sont comptabilisés en passif courant.




(en millions d'euros)	Décembre 2019	Décembre 2018	Variation
Stocks (nets)	32	27	5
Clients (nets)	2 073	1 875	198
Autres tiers actifs (nets)	327	280	47
ACTIF	2 432	2 182	250
Fournisseurs	(261)	(224)	(37)
Autres tiers passifs	(1 072)	(614)	(458)
Fonds à rembourser	(5 161)	(4 959)	(202)
PASSIF	(6 494)	(5 797)	(697)
BFR NET NEGATIF	(4 062)	(3 615)	(447)
Dettes d'impôts courants	(33)	(13)	(20)
BFR NET NEGATIF (y compris DETTES D'IS)	(4 095)	(3 628)	(467)

(en millions d'euros)	Décembre 2019	Décembre 2018
BFR net de début de période	(3 615)	(3 230)
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	(369)	(404)
Éléments de BFR inclus dans les acquisitions	(52)	(14)
Éléments de BFR inclus dans les cessions / liquidations	(2)	1
Variation des dépréciations des actifs circulants	(10)	(3)
Différence de conversion	(37)	34
Reclassements vers les autres postes du bilan	23	1
Variation nette de BFR	(447)	(385)
BFR NET DE FIN DE PERIODE	(4 062)	(3 615)

(1) Cf. Note 1.4 - « Tableau des flux de trésorerie consolidés »

4.6 . VARIATION DES FONDS RESERVES

 Les fonds réservés sont représentatifs de la valeur faciale des titres de services en circulation soumis à des réglementations particulières dans certains pays (notamment en France pour les solutions *Ticket Restaurant®* et *Ticket CESU*). En particulier, ces fonds font l'objet de restrictions quant à leur utilisation et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils restent la propriété d'Edenred et sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération sous contrainte du régulateur local.

Les fonds réservés correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (722 millions d'euros), au Royaume-Uni (613 millions d'euros), en Belgique (302 millions d'euros), en Roumanie (94 millions d'euros), aux Etats-Unis (63 millions d'euros), en Italie (19 millions d'euros), au Brésil (12 millions d'euros), aux Emirats Arabes Unis (10 millions d'euros), en Bulgarie (10 millions d'euros), en Uruguay (9 millions d'euros) et à Taiwan (8 millions d'euros).



<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
Fonds réservés de début de période	1 402	1 127
Variation de la période en données comparables ⁽¹⁾	395	279
Fonds réservés inclus dans les acquisitions	31	-
Différence de conversion	27	(4)
Autres variations	9	-
Variation nette des Fonds réservés	462	275
FONDS RESERVES DE FIN DE PERIODE	1 864	1 402

(1) Cf. Note 1.4 - « Tableau des flux de trésorerie consolidés »

4.7 . COMPTES DE TIERS ACTIFS ET PASSIFS

Comptes clients



Les créances clients et autres créances sont évaluées selon la norme IFRS 9, cette dernière requiert de reconnaître les pertes attendues et non plus uniquement les pertes avérées. IFRS 9 conduit donc à constater une provision dès la reconnaissance initiale des créances commerciales. S'agissant de créances sans composante financière significative, le Groupe applique le modèle alternatif de la norme qui consiste à provisionner les pertes attendues sur la durée.



<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
Valeurs brutes	2 183	1 977
Dépréciations	(110)	(102)
VALEURS NETTES DES COMPTES CLIENTS	2 073	1 875

Détail des stocks et autres tiers actifs



Principe de comptabilisation des stocks

Les stocks, conformément à la norme IAS 2 « Stocks », sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.



Pour Edenred, les stocks se composent principalement de stocks de billetterie ProwebCE, ainsi que de cartes et de papier pour impression des titres.





<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
Stocks	32	27
TVA à récupérer	121	90
Créances vis à vis du personnel et des organismes sociaux	5	5
Créances d'impôts et taxes	37	40
Charges constatées d'avance	26	21
Autres débiteurs	139	125
VALEURS BRUTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS	360	308
Dépréciations	(1)	(1)
VALEURS NETTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS	359	307

Détail des autres tiers passifs



<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
TVA à payer	43	41
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	92	84
Dettes d'impôts et taxes (hors IS)	22	22
Produits constatés d'avance	35	33
Autres créanciers	880	434
Total autres tiers passifs	1 072	614
Dettes d'IS	33	13
VALEURS DES AUTRES TIERS PASSIFS	1 105	627

NOTE 5 : ACTIFS NON COURANTS

5.1 . GOODWILL



A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs éventuels) acquis et à l'allocation du prix d'acquisition. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise.

Goodwill

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ». Les goodwill sont généralement représentatifs de la présence de synergies et d'autres avantages attendus résultant du rachat des entités acquises et qui n'ont pas été reconnus comme des actifs séparés en IFRS.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises », le Groupe est amené à choisir, pour chaque prise de contrôle partielle, de comptabiliser le goodwill soit sur une base de 100% soit sur la base du pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). Dans le cadre d'une comptabilisation du goodwill sur une base de 100%, un goodwill attribuable aux minoritaires est alors comptabilisé.

Le goodwill provenant de l'investissement dans une entreprise dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, est inclus dans la valeur comptable de celle-ci.

Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales est présenté séparément au bilan.

Les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat est irréversible.



(en millions d'euros)	Décembre 2019	Décembre 2018
Valeurs brutes	1 778	1 147
Amortissements cumulés et dépréciations	(174)	(171)
TOTAL EN VALEUR NETTE	1 604	976

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
Etats-Unis (y compris CSI)	429	14
Brésil (y compris Repom et Embratec)	353	359
UTA (y compris Road Account)	169	149
Royaume-Uni (y compris Prepay Technologies et TRFC)	149	43
Italie (y compris Easy Welfare)	92	46
France (Ticket Cadeaux)	92	92
France (principalement ProwebCE)	52	52
Dubaï (y compris Mint)	46	9
Mexique	45	42
Roumanie (y compris Benefit Online)	36	31
Finlande	19	19
Slovaquie	18	18
Pologne (y compris Timex)	18	18
Suède	17	17
France (Moneo Resto)	14	14
République Tchèque	13	13
Belgique (y compris Merits & Benefits et Ekivita)	11	4
Japon	9	12
Portugal	6	6
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	16	18
TOTAL EN VALEUR NETTE	1 604	976

La variation des goodwill nets sur la période considérée s'analyse comme suit :



<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
VALEUR NETTE EN DEBUT DE PERIODE	976	994
Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre	620	27
Etats-Unis (acquisition CSI)	407	-
Royaume-Uni (acquisition TRFC)	99	-
Italie (acquisition Easy Welfare)	46	-
Dubai (acquisition Mint)	37	-
Allemagne (acquisition Road Account)	20	-
Belgique (acquisitions Merits & Benefits et Ekivita)	7	-
Roumanie (acquisition Benefit Online)	4	-
Allemagne (acquisition UTA)	-	1
Slovaquie	-	(3)
Brésil (intégration Good Card)	-	4
Pologne (acquisition Timex)	-	18
Pérou (acquisition Effectibono)	-	4
Autres acquisitions	-	3
Cessions de l'exercice	-	-
Dépréciations	(3)	(5)
Différence de conversion	11	(40)
VALEUR NETTE EN FIN DE PERIODE	1 604	976

5.2 . IMMOBILISATIONS INCORPORELLES



Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les dépenses encourues au titre des projets internes sont distinguées selon qu'elles sont encourues lors de la phase de recherche ou lors de la phase de développement. Cette distinction est essentielle car elle conditionne leur traitement comptable.

Pour un projet interne, la recherche constitue la phase d'investigation préalable à l'application commerciale qui constitue la phase de développement.

Les dépenses encourues lors de la phase de recherche d'un projet interne ne sont pas immobilisées et sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont analysées afin de déterminer leur caractère capitalisable. Si les six critères définis par IAS 38.57 sont remplis simultanément, alors les dépenses sont capitalisées et amorties, selon la durée de la classe d'immobilisation auxquelles elles sont rattachées. A défaut, ces dépenses constituent des charges enregistrées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent.

Pour rappel les six critères d'IAS 38.57 à réunir afin qu'une capitalisation de charges soit possible sont les suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et
- sa capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.



Le Groupe a considéré ses marques principales comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie (logiciels acquis ou générés en interne, licences et listes clients) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :





- licences : durée de la licence ;
- listes clients : entre 3 et 18 ans ;
- logiciels : entre 2 et 7 ans.

La valeur des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisées à l'occasion d'un regroupement d'entreprise repose notamment sur des travaux d'experts indépendants, fondés sur des critères propres à chaque secteur d'activité, permettant leur suivi ultérieur. Les marques identifiables sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte à la fois de leur notoriété et de la rentabilité qu'elles génèrent. Les listes clients sont quant à elles évaluées par reconstitution du coût de conquête de nouveaux clients.



Le Groupe ayant jugé qu'il n'existait pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle il s'attend à pouvoir utiliser ses marques, celles-ci ont été considérées, dans la plupart des cas, comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
VALEURS BRUTES		
Marques	66	66
Listes clients	620	335
Licences, logiciels	374	330
Autres immobilisations incorporelles	101	85
TOTAL VALEURS BRUTES	1 161	817
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR		
Marques	(11)	(10)
Listes clients	(145)	(111)
Licences, logiciels	(250)	(220)
Autres immobilisations incorporelles	(49)	(45)
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR CUMULES	(455)	(385)
VALEURS NETTES	706	432

Les listes clients acquises se composent principalement de CSI pour un montant net de 113 millions d'euros, d'UTA (y compris Road Account) pour un montant net de 102 millions euros, d'ITAU pour un montant net de 90 millions d'euros, de TRFC pour un montant net de 38 millions d'euros et de Easy Welfare pour un montant net de 9 millions d'euros.

Les autres immobilisations incorporelles concernent notamment des immobilisations en cours dans le cadre de projet de développement de plateformes IT.

Tableau de variation des immobilisations incorporelles :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	432	433
Entrées de périmètre immobilisations incorporelles	287	8
Immobilisations générées en interne	19	47
Acquisitions	54	20
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	(80)	(61)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(9)	-
Différence de conversion	5	(17)
Reclassements	(2)	2
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	706	432

5.3 . IMMOBILISATIONS CORPORELLES



Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur. Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs commence dès leur mise en service.

A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :



- agencements : entre 5 et 15 ans ;
- matériels et mobiliers : entre 4 et 7 ans.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité. Les immeubles de placement du Groupe sont intégralement constitués d'actifs au Venezuela. Les constructions sont amorties sur un maximum de 40 années. Les autres composants sont amortis sur les mêmes durées que les autres immobilisations corporelles du Groupe.



(en millions d'euros)	Décembre 2019			Décembre 2018		
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	VALEUR NETTE	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	VALEUR NETTE
Terrains	2	-	2	2	-	2
Constructions	18	(7)	11	13	(6)	7
Agencements	32	(18)	14	30	(18)	12
Matériels et mobiliers	123	(94)	29	124	(95)	29
Immobilisations en cours	10	-	10	2	-	2
Droit d'utilisation IFRS 16	132	(29)	103	-	-	-
Total	317	(148)	169	171	(119)	52



La variation des immobilisations nettes sur la période considérée s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Décembre 2019	Décembre 2018
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	52	46
Entrées de périmètre immobilisations corporelles	-	1
Investissements	25	22
Cessions	-	(1)
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	(15)	(15)
Différence de conversion	(1)	(2)
Autres reclassements	5	1
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE - Avant IFRS 16	66	52
Impacts IFRS 16 en fin de période *	103	-
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	169	52

* L'impact IFRS16 à l'ouverture est de 91 millions d'euros.

5.4 . PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE



Conformément à la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », une entité doit fournir des informations relatives aux participations afin de permettre au lecteur d'évaluer :

- la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui leur sont associés ;
- les incidences de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

Comme indiqué dans IAS 28.R, avoir une influence notable sur une entité consiste à avoir le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de cette dernière, sans toutefois exercer un contrôle (cas des intégrations globales) ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Au 31 décembre 2019, les participations dans les sociétés mises en équivalence sont principalement composées des sociétés AGES (AGES Maut System GmbH & Co KG and Ages International GmbH & Co KG) et MSC (Mercedes Service Card Beteiligungs GmbH et Mercedes Service Card GmbH & Co KG).

Variation des participations dans les sociétés mises en équivalence :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
Participation dans les sociétés mises en équivalence de début de période	66	62
Résultat des sociétés mises en équivalence	14	11
Impact de l'acquisition de Goodcard	-	7
Impairment des titres mis en équivalence	(2)	-
Passage d'UTA Polska en intégration globale	-	(2)
Dividendes reçus de participations mises en équivalence d'AGES et MSC	(9)	(12)
Participation dans les sociétés mises en équivalence de fin de période	69	66

5.5 . TESTS DE DÉPRÉCIATION



Valeur recouvrable des immobilisations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les *goodwill*, les immobilisations incorporelles, corporelles et les immeubles de placement font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum une fois par an pour les immobilisations à durée de vie indéfinie (catégorie limitée aux *goodwill* et aux marques).

Reprises des dépréciations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'Actifs », les dépréciations des *goodwill* sont irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie telles que les marques sont, quant à elles, réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT.

Unités Génératrices de Trésorerie

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT.

Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Tous les actifs sont alloués à des UGTs. Lorsqu'il n'est pas possible d'affecter le *goodwill* sur une base non arbitraire à des UGT données, le *goodwill* peut être alloué à un groupe d'UGT ne dépassant pas le niveau du secteur opérationnel, tel que défini en Note 4 (Activités Opérationnelles).

Les indices de perte de valeur sont les suivants pour les UGTs actifs :



- baisse de 15% du chiffre d'affaires opérationnel à périmètre et change constants ; ou
- baisse de 20% de l'excédent brut d'exploitation à périmètre et change constants ; ou
- tout événement ou modification d'environnement de marché indiquant un risque de perte de valeur.

Les UGTs, qui constituent les secteurs opérationnels, sont identifiées par pays. Pour les pays les plus significatifs, elles sont définies par famille de solutions (Avantages aux salariés, Solutions de mobilité professionnelle et Motivation & Récompenses) dès lors qu'il s'agit d'une activité bien distincte comportant des équipes commerciales et des portefeuilles clients distincts.

Méthodes de détermination de la valeur recouvrable

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'UGT avec sa valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité.

La valeur nette comptable correspond à la valeur nette comptable des capitaux engagés.

Chez Edenred, elle se décompose ainsi :



- goodwill
- immobilisations corporelles et incorporelles
- BFR hors *float* y compris dette d'IS

Le float correspond au besoin en fonds de roulement d'exploitation, soit les titres de services à rembourser diminués des créances clients.

Les tests de dépréciation sont réalisés en deux étapes :

- première étape : le Groupe compare la valeur nette comptable des UGTs/groupes d'UGT avec un multiple de l'Excédent Brut d'Exploitation jugé représentatif de la juste valeur diminuée du coût des ventes. Le Groupe considère qu'un écart supérieur à 20% entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur nette comptable est synonyme d'une perte de valeur potentielle ;
- deuxième étape : lorsqu'un risque de perte de valeur est identifiée selon cette méthode ou en cas de modification des circonstances économiques du pays ou propres à l'activité locale, un test fondé sur les flux futurs de trésorerie est effectué afin de déterminer la perte de valeur potentielle par comparaison avec la valeur nette comptable.



La méthodologie appliquée est la suivante :

Etape 1 : Juste valeur diminuée du coût des ventes	Etape2* : Valeur d'utilité
Multiple de l'excédent brut d'exploitation : Ce procédé est une méthode de reconstitution de la juste valeur diminuée des coûts de vente et permet d'approcher au mieux la valeur de réalisation d'une UGT en cas de mise en vente. Cette méthode consiste à calculer l'EBITDA moyen des deux dernières années réalisé par l'UGT puis à lui appliquer un multiple en fonction de la situation géographique du pays ainsi que du risque spécifique au pays. Les multiples retenus correspondent à des moyennes de transactions ayant eu lieu sur le marché et dans une fourchette comparable aux multiples de valorisation du groupe Edenred. En cas d'identification d'une perte de valeur potentielle, un test sur les flux futurs de trésorerie est alors réalisé (Etape 2).	Valeur fondée sur un test de flux de trésorerie actualisés : Les projections utilisés sont conformes aux plans d'affaires à 5 ans validés par le Conseil d'Administration. Le taux retenu en 2019 pour l'actualisation des flux futurs est le WACC (Weighted Average Cost of Capital) après impôt du Groupe, décliné par pays et par types d'activités. Le taux de croissance à l'infini est lui, adapté, en fonction de l'évolution économique de chacun des pays.

* Effectuée dans deux cas :

- la première méthode a montré des signes de perte de valeur ;
- la filiale ou le pays présente des circonstances économiques particulières

A l'issue de ce test, si cette évaluation met en évidence une dépréciation à comptabiliser, celle-ci est égale à la différence entre la valeur nette comptable des capitaux engagés et la valeur d'utilité de l'UGT testée. Cette dépréciation est affectée d'abord à la réduction de valeur des goodwill de l'UGT/groupe d'UGT, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT/groupe d'UGT.





Les UGTs suivantes ont fait l'objet de test selon la valeur d'utilité au cours de l'exercice 2019 :
Japon et Colombie.

Les UGTs suivantes ont fait l'objet de test selon la valeur d'utilité au cours de l'exercice 2018 :

Brésil (Repom), Royaume-Uni (Prepay Technologies), UTA, Slovaquie, Japon, Colombie, Chili, Uruguay, Malaisie (Cardtrend), USA (Nutrisavings), Nicaragua (Nectar Technology).

Les risques potentiels induits par le Brexit ont été pris en compte dans le cadre de la réalisation des tests de valeur effectués au 31 décembre 2019.

Pertes de valeurs comptabilisées

Les pertes de valeur cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels s'élèvent à (204) millions d'euros au 31 décembre 2019, contre (227) millions d'euros au 31 décembre 2018. Une perte de valeur de 3 millions d'euros a été comptabilisée sur l'exercice 2019 sur le goodwill du Japon (cf. Note 10.1 « Autres charges et produits »).

Les actifs corporels et incorporels des UGTs concernées par les pertes de valeur cumulées se détaillent comme suit :



(en millions d'euros)	Décembre 2019				Décembre 2018			
	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette
Goodwill	1 778	-	(174)	1 604	1 148	-	(172)	976
Marques	66	(6)	(5)	55	66	-	(10)	56
Listes clients	620	(141)	(4)	475	335	(89)	(21)	225
Autres immobilisations incorporelles	475	(278)	(21)	176	415	(240)	(24)	151
Immobilisations corporelles	317	(148)	-	169	171	(119)	-	52
TOTAL	3 256	(573)	(204)	2 479	2 135	(448)	(227)	1 460

Hypothèses clés



En 2019, le taux d'actualisation fondé sur le WACC (*Weighted Average Cost of Capital*) s'élève en moyenne à 8,8% pour le Groupe (9,0% en 2018).



Le tableau ci-dessous présente les taux d'actualisation et les taux de croissance à l'infini sur les UGTs testées en 2019.

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	2019	2018	2019 *	2018
Europe hors France	na	7,8% - 11,2%	na	2,0% - 2,5%
Amérique latine	12,5%	10,6% - 14,7%	3,0%	3,0% - 6,1%
Reste du Monde	6,4%	7,0% - 17,0%	1,4%	1,2% - 4,0%

* Source : prévision d'inflation du FMI pour 2024

Analyses de sensibilité

Sensibilité aux taux



Décembre 2019								
(en millions d'euros)	Sensibilité au WACC				Sensibilité au taux de croissance à l'infini			
	+100 bp	+50 bp	-50 bp	-100 bp	-100 bp	-50 bp	+50 bp	+100 bp
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe hors France	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine	-	-	-	-	-	-	-	-
Reste du Monde	(2)	(1)	2	3	(2)	(1)	1	3

Décembre 2018								
(en millions d'euros)	Sensibilité au WACC				Sensibilité au taux de croissance à l'infini			
	+100 bp	+50 bp	-50 bp	-100 bp	-100 bp	-50 bp	+50 bp	+100 bp
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe hors France	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine	-	-	-	-	-	-	-	-
Reste du Monde	(3)	(2)	1	1	(2)	(1)	1	1

Au 31 décembre 2019, les variations du WACC (*Weighted Average Cost of Capital*) et du taux de croissance à l'infini auraient sur la zone Reste du Monde les impacts suivants :

Concernant les taux d'actualisation, les impacts sur le montant de la perte à comptabiliser seraient les suivants :

- Une hausse de 50 points de base aurait augmenté la perte à comptabiliser d'environ 1 million d'euros pour la zone Reste du Monde.
- Une hausse de 100 points de base aurait augmenté la perte à comptabiliser d'environ 2 millions d'euros pour la zone Reste du Monde.

Concernant les taux de croissance à l'infini, les impacts sur le montant de la perte à comptabiliser seraient les suivants :

- Une baisse de 50 points de base aurait augmenté la perte à comptabiliser d'environ 1 million d'euros pour la zone Reste du Monde.
- Une baisse de 100 points de base aurait augmenté la perte à comptabiliser d'environ 2 millions d'euros pour la zone Reste du Monde.

Sensibilité aux hypothèses de croissance



Décembre 2019				
(en millions d'euros)	Sensibilité à la croissance de l'activité		Sensibilité au taux de marge	
	-10%	+10%	-100 bp	+100 bp
France	-	-	-	-
Europe hors France	-	-	-	-
Amérique latine	-	-	-	-
Reste du Monde	(1)	1	(1)	1

La croissance de l'activité est mesurée par la croissance en données comparables du volume d'affaires. Le taux de marge correspond au rapport entre résultat d'exploitation courant hors amortissements, provisions, dépréciations et chiffre d'affaires opérationnel.

Au 31 décembre 2019, une diminution de 10% du volume d'affaires aurait augmenté d'un montant d'environ 1 million d'euros la perte de valeur à comptabiliser.

Au 31 décembre 2019, une diminution de 100 points de base du taux de marge aurait augmenté d'un montant d'environ 1 million d'euros la perte de valeur à comptabiliser.

5.6 . DETAIL DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS



Les amortissements, provisions et dépréciations reflètent les coûts de détention opérationnels des actifs en propriété, ainsi que les amortissements liés à la réévaluation à la juste valeur des actifs réalisés dans le cadre de regroupements d'entreprises.

(en millions d'euros)	Décembre 2019	Décembre 2018
Amortissements liés aux réévaluations à la juste valeur des actifs lors de regroupements d'entreprises	(38)	(21)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(42)	(38)
Amortissements des immobilisations corporelles	(15)	(16)
Amortissements liés à l'impact IFRS 16	(28)	-
TOTAL	(123)	(75)

Au 31 décembre 2019, les montants d'amortissement liés à la réévaluation à la juste valeur des actifs comprennent principalement (10) millions d'euros sur CSI, (7) millions d'euros sur UTA, (7) millions d'euros sur Ticket Log, (3) millions d'euros de TRFC, (2) millions d'euros d'ITAU et (2) millions d'euros de Proweb.



NOTE 6 : ELEMENTS FINANCIERS

6.1 . RÉSULTAT FINANCIER



Le résultat financier comprend :

- les charges ou produits d'intérêts sur les emprunts, les autres passifs financiers et les prêts et créances ;
- le résultat de change sur opérations financières ;
- les dotations / reprises de provisions financières.



(en millions d'euros)	Décembre 2019	Décembre 2018
Coût de l'endettement brut	(56)	(47)
Effet des instruments de couverture	20	18
Produits générés par la trésorerie et autres placements de trésorerie	23	10
Coût de l'endettement net	(13)	(19)
Gains (Pertes) sur écarts de change	(1)	4
Autres produits financiers	5	1
Autres charges financières *	(26)	(23)
RESULTAT FINANCIER	(35)	(37)

(*) Au 31 décembre 2019, le poste "Autres charges financières" comprend la charge d'intérêts sur la dette IFRS 16 pour 3 millions d'euros.

Le coût d'endettement brut au 31 décembre 2019 inclut l'amortissement de la charge à répartir des emprunts obligataires émis par la société pour 9 millions d'euros ainsi que des produits d'intérêts sur l'émission de NeuCP à taux négatif pour 1 million d'euros.

Le montant des intérêts versés est de 28 millions d'euros sur l'exercice 2019 et 29 millions d'euros sur l'exercice 2018.

Les effets des instruments de couverture correspondent aux charges et produits d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêts comme présentés en Note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

Les postes des autres produits et charges financiers sont principalement constitués de frais bancaires, d'agios, d'intérêts divers et de dépréciations à caractère financier.

6.2 . ACTIFS FINANCIERS



Un actif financier tel que défini par la norme IFRS 9 est un droit contractuel à un avantage économique qui se traduira in fine par la réception d'un flux de trésorerie ou d'un instrument de capitaux propres. Lors de sa première comptabilisation au bilan, un actif financier est évalué à sa juste valeur majorée, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition de cet actif. Cette juste valeur initiale correspond au prix d'acquisition de l'instrument.



L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers »

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque et seulement lorsque ce dernier devient une partie selon les dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IFRS 9 :

- **Coût amorti** : une des conditions d'éligibilité d'un instrument de dette à la comptabilisation au coût amorti est que ses termes contractuels ne donnent droit qu'au paiement du principal (qui correspond à la juste valeur de l'actif financier lors de sa comptabilisation initiale et des intérêts, critère dit du « prêt basique » (SPPI : « solely payments of principal and interest»). Cette catégorie comprend principalement :
 - 1) les dépôts à terme et les prêts à des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur.
 - 2) les obligations et les titres de créances négociables dont la particularité est d'être **détenus jusqu'à l'échéance**. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs sont détenus jusqu'à échéance correspondant à leur juste valeur.

A chaque clôture, ces actifs sont enregistrés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêt s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement. Pour ces deux catégories, la comptabilisation au coût amorti est équivalente à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais ou de coûts significatifs

- **A la juste valeur par résultat** : les parts de SICAV et de fonds commun de placement sont comptabilisées dans la catégorie « **Juste valeur par résultat** ». Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en compte de résultat.
- **la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (OCI)** : les instruments financiers dérivés actifs éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations sont enregistrés en autres éléments du résultat global (OCI).

6.2.1 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont principalement constitués de titres de participations et des dépôts et cautionnements.



<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019			Décembre 2018		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Titres de participations	58	(7)	51	35	(1)	34
Dépôts et cautionnements	24	-	24	12	-	12
Autres	1	(1)	-	2	-	2
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	83	(8)	75	49	(1)	48

6.2.2 Actifs financiers courants



<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019			Décembre 2018		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Autres actifs financiers courants	30	(2)	28	2	-	2
Instruments dérivés	108	-	108	44	-	44
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	138	(2)	136	46	-	46

Les autres actifs financiers courants sont principalement constitués de prêts courants avec des contreparties externes.

Les instruments dérivés sont comptabilisés selon les principes de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Leur traitement comptable est détaillé dans la Note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

6.3 . TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE



Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Pour être classés dans le poste « Equivalents de trésorerie », les placements doivent respecter les critères de la norme IAS 7. Ces placements correspondent essentiellement à des dépôts à terme bancaires et à des comptes bancaires rémunérés sans risque en capital. Ils ont une échéance inférieure ou égale à trois mois lors de leur souscription et sont convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Autres placements de trésorerie

Le poste « Autres placements de trésorerie » comprend les placements dont l'échéance est supérieure à trois mois et inférieure à un an. Bien que très liquides et peu sensibles aux risques de taux et de change, ces placements ne sont plus inclus dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie, conformément à la norme IAS 7. Ce poste contient également les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle des changes, etc.). Des placements de maturité supérieure à 1 an peuvent également être intégrés dans cette catégorie dès lors qu'ils prévoient des clauses de sortie à tout moment sans pénalité significative.

Comptabilisation

Les éléments entrant dans les catégories « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont des actifs financiers comptabilisés selon les principes de la norme IFRS 9 (cf. note 6.3) relative aux instruments financiers et de ses amendements.



Les postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont tous deux retenus dans le calcul de l'endettement net.



(en millions d'euros)	Décembre 2019			Décembre 2018		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Disponibilités	461	-	461	865	-	865
Dépôts à terme et assimilés à moins de 3 mois	528	-	528	423	-	423
Obligations et titres de créances négociables	-	-	-	32	-	32
SICAV et FCP à moins de 3 mois	15	-	15	17	-	17
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	1 004	-	1 004	1 337	-	1 337
Dépôts à terme et assimilés à plus de 3 mois	528	(1)	527	491	(1)	490
Obligations et titres de créances négociables	203	-	203	163	-	163
SICAV et FCP à plus de 3 mois	3	-	3	1	-	1
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	734	(1)	733	655	(1)	654
TOTAL TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	1 738	(1)	1 737	1 992	(1)	1 991

6.4 . DETTES FINANCIERES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS



Dettes financières

Les emprunts non bancaires (obligataires, placement privé format Schuldschein, ...) et les emprunts bancaires sous forme d'emprunt, de tirages de lignes de crédit et découverts bancaires portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission.

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti. Le coût amorti utilise la méthode du taux effectif d'intérêt incluant les différents frais d'émission ainsi que les éventuelles primes de remboursement et d'émission.



(en millions d'euros)	Décembre 2019			Décembre 2018		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Obligations convertibles	500	-	500	-	-	-
Emprunts non bancaires	1 897	252	2 149	2 197	-	2 197
Emprunts bancaires	24	16	40	16	66	82
Neu CP	-	106	106	-	210	210
DETTES FINANCIERES	2 421	374	2 795	2 213	276	2 489
BANQUES CREDITRICES	-	52	52	-	21	21
Dettes IFRS 16	80	25	105	-	-	-
Dépôts et cautionnements	10	19	29	1	13	14
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle	46	129	175	57	102	159
Instruments dérivés	-	1	1	-	6	6
Autres	3	3	6	3	4	7
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	139	177	316	61	125	186
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	2 560	603	3 163	2 274	422	2 696

Les dettes et autres passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière (dont notamment des covenants) susceptible d'en modifier significativement les termes.

Dettes financières

Obligations convertibles et emprunts non bancaires

Edenred a procédé le 6 septembre 2019 à une émission obligataire à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) d'un nominal de 500 millions d'euros. Les OCEANE ne portent pas d'intérêt et ont été émises avec un prix d'émission de 108% du nominal faisant ressortir un rendement actuariel brut de -1,53%, un rendement IFRS de -0,18% avec une prime de conversion de 40% (soit un cours de conversion de 61,13€). A moins qu'elles n'aient été converties, remboursées ou rachetées et annulées, les OCEANE seront remboursées au pair le 6 septembre 2024.

Au 31 décembre 2019, le Groupe présente un encours brut d'emprunts obligataires de 2 475 millions d'euros qui se ventile ainsi :



Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
06/09/2019	500	0%	5 ans 06/09/2024
06/12/2018	500	1,875%	7 ans & 3 mois 06/03/2026
30/03/2017	500	1,875%	10 ans 30/03/2027
10/03/2015	500	1,375%	10 ans 10/03/2025
30/10/2013	250	2,625%	7 ans 30/10/2020
23/05/2012	225	3,75%	10 ans 23/05/2022
Encours brut d'emprunts obligataires	2 475		

Pour rappel, le montant de l'encours brut d'emprunts obligataires s'élevait à 1 975 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
06/12/2018	500	1,875%	7 ans & 3 mois 06/03/2026
30/03/2017	500	1,875%	10 ans 30/03/2027
10/03/2015	500	1,375%	10 ans 10/03/2025
30/10/2013	250	2,625%	7 ans 30/10/2020
23/05/2012	225	3,75%	10 ans 23/05/2022
Encours brut d'emprunts obligataires	1 975		

Autres emprunts non bancaires

Au 31 décembre 2019, le placement privé de 250 millions d'euros en financement Schuldschein a été partiellement remboursé pour un montant de 105 millions d'euros par anticipation fin décembre 2019 dans le cadre de la gestion dynamique de sa dette (maturité/ coût) en affectant à ce remboursement une partie des fonds levés par l'émission obligataire convertible de 500 millions. Ce financement présente différentes tranches en maturité et type de taux à l'émission pour un total de 145 millions d'euros au 31 décembre 2019 se répartissant comme suit :



Taux	Montant en M€	Coupon	Échéance
Fixe	45	5	29/06/2021
Variable	68	5	29/06/2021
Fixe	32	7	29/06/2023
Total de l'emprunt Schuldschein	145		

* Euribor 6 mois floor à 0%

Emprunts bancaires

Le Groupe présente un encours d'emprunts bancaires de 40 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Programme NEU CP

En avril 2019, Edenred a porté le plafond du programme de dette à court terme NEU CP (Negotiable European Commercial Paper - nouveau format des billets de trésorerie) à 750 millions d'euros à comparer à une autorisation de 500 millions d'euros depuis mars 2019. Au 31 décembre 2019, l'encours de dette financière court terme du programme s'élevait à 106 millions d'euros.

Analyse par échéance – Valeurs comptables

Au 31 décembre 2019



(en millions d'euros)	2020	2021	2022	2023	2024	2025 et au-delà	Décembre 2019
Obligations convertibles	-	-	-	-	500	-	500
Emprunts non bancaires	252	113	236	32	-	1 516	2 149
Emprunts bancaires	16	9	9	5	1	-	40
Neu CP	106	-	-	-	-	-	106
DETTES FINANCIERES	374	122	245	37	501	1 516	2 795
BANQUES CREDITRICES	52						52
Dette IFRS 16	25	19	15	12	11	23	105
Dépôts et cautionnements	19	10	-	-	-	-	29
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle	129	42	-	-	-	4	175
Instruments dérivés	1	-	-	-	-	-	1
Autres	3	3	-	-	-	-	6
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	177	74	15	12	11	27	316
TOTAL	603	196	260	49	512	1 543	3 163

Au 31 décembre 2018



(en millions d'euros)	2019	2020	2021	2022	2023	2024 et au-delà	Décembre 2018
Emprunts non bancaires	-	253	113	238	137	1 457	2 197
Emprunts bancaires	67	5	5	5	-	-	81
Neu CP	210	-	-	-	-	-	210
DETTES FINANCIERES	277	258	117	242	137	1 457	2 489
BANQUES CREDITRICES	21	-	-	-	-	-	21
Dépôts et cautionnements	13	1	-	-	-	-	14
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle	102	22	19	1	-	16	160
Instruments dérivés	6	-	-	-	-	-	6
Autres	4	3	-	-	-	-	7
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	124	26	19	1	-	16	186
TOTAL	422	284	136	243	137	1 473	2 696

Ligne de crédit

Au 31 décembre 2019, Edenred disposait de 700 millions d'euros de ligne de crédit confirmée non utilisée avec une échéance juillet 2023. Cette ligne est destinée à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe. Le crédit syndiqué a fait l'objet d'une renégociation le 12 février 2020 présentant les caractéristiques suivantes : nouveau montant de 750 millions d'euros, avec une nouvelle maturité de 5 ans, soit en février 2025, avec deux nouvelles options d'extension d'1 an. Le groupe a également introduit des conditions de performances extra-financières qui permettront d'améliorer les conditions d'emprunt. Les 2 critères sélectionnés sont en ligne avec la stratégie ESG du groupe sur les 3 piliers (Planet, Progress, People) et concerne la sensibilisation à la nutrition équilibrée et la réduction des gaz à effet de serre (GHG) en intensité.

6.5 . ANALYSE DE L'ENDETTEMENT NET ET DE LA TRESORERIE NETTE



<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
Dettes financières non courantes	2 421	2 213
Autres passifs financiers non courants	139	61
Dettes financières courantes	374	276
Autres passifs financiers courants	177	125
Banques créditrices	52	21
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	3 163	2 696
Actifs financiers courants	(136)	(46)
Autres placements de trésorerie	(733)	(654)
Trésorerie & équivalents de trésorerie	(1 004)	(1 337)
TRESORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	(1 873)	(2 037)
DETTE NETTE	1 290	659

Les autres passifs financiers non courants et courants intègrent les passifs locatifs IFRS 16.

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
Dette nette début de période	659	697
Impact IFRS 16 début de période	(91)	-
Augmentation (diminution) des dettes financières non courantes	208	464
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers non courants	181	44
Diminution (augmentation) des autres placements de trésorerie	(79)	114
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, net des banques créditrices	364	(741)
Augmentation (diminution) des autres postes financiers	89	81
Augmentation (diminution) de la dette nette sur la période	672	(38)
Impact IFRS 16	(41)	-
DETTE NETTE FIN DE PERIODE	1 290	659

6.6 . INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHE



Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités. Les risques couverts sont le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

En application de la norme IFRS 9, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, puis réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. L'intention d'utilisation de l'instrument dérivé détermine sa classification IFRS et a fortiori la comptabilisation des variations de juste valeur.

La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par Edenred sont qualifiés d'instruments de couverture. La comptabilité de couverture est applicable si et seulement si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies, à savoir :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- « l'efficacité » de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

Instruments financiers qualifiés de couverture

Lorsque les instruments financiers dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont qualifiés :

- de couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé ; ou
- de couverture de flux de trésorerie.

Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie
<p>Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un passif financier ou d'un engagement ferme non comptabilisé.</p> <p>La variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en résultat de la période, symétriquement à la variation de l'élément couvert. Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la "part inefficace" de la couverture.</p>	<p>Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable.</p> <p>La variation de juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée en capitaux propres pour la "part efficace" de la couverture et en résultat de la période pour la "part inefficace".</p> <p>Les montants accumulés dans les capitaux propres sont repris en résultat sur la période pendant laquelle l'élément couvert affecte le résultat.</p>

Dans le cadre de relations de couverture de flux de trésorerie, de la cession ou de l'échéance d'un instrument de couverture, ou dès lors qu'un instrument de couverture ne remplit plus les critères requis pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le montant accumulé dans les capitaux propres à cette date demeure dans les capitaux propres jusqu'à la date à laquelle la transaction prévue est finalement comptabilisée en résultat.

Lorsqu'il s'avère qu'une transaction prévue ne se produira pas, le montant des gains et pertes accumulés dans les capitaux propres est immédiatement comptabilisé en résultat.

Autres instruments dérivés

Les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont classés dans la catégorie « Juste valeur par résultat ». Leurs variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Risque de taux : Analyse taux fixe / taux variable

1) Impact des couvertures

Avant couverture

Les dettes financières avant opérations de couverture se décomposent comme suit :



(en millions d'euros)	Décembre 2019			Décembre 2018		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe ⁽¹⁾	2 724	1,5%	97%	2 313	2,1%	93%
Dettes à taux variable	71	1,4%	3%	176	1,4%	7%
DETTES FINANCIERES	2 795	1,5%	100%	2 489	2,0%	100%

(1) Les taux mentionnés pour la dette à taux fixe correspondent aux taux contractuels (soit 3,750%, 2,625%, 1,375%, 1,875% et 1,875%) appliqués au nombre de jours exact de l'année divisé par 360.

Après couverture

Après opérations de couverture de taux, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



(en millions d'euros)	Décembre 2019			Décembre 2018		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe	866	0,6%	31%	455	1,1%	18%
Dettes à taux variable	1 929	0,9%	69%	2 034	1,2%	82%
DETTES FINANCIERES	2 795	0,8%	100%	2 489	1,2%	100%

2) Couverture du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux est couvert par des swaps de taux receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable qui permettent de variabiliser la dette à taux fixe, ainsi que par des swaps de taux receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable qui permettent de fixer les placements à taux variables :

- Swaps en couverture de la dette en Euro : notionnel de 1 932 millions d'euros pour une dette sous-jacente de 2 052 millions d'euros et une juste valeur de 67 millions d'euros représentant un actif financier ;
- Swaps en couverture de placements en BRL : notionnel de 278 millions d'euros pour des placements sous-jacents de 1 255 millions de reais brésiliens et une juste valeur de 36 millions d'euros représentant un actif financier ;
- Swaps en couverture de placements en MXN : notionnel de 46 millions d'euros pour des placements sous-jacents de 1 000 millions de pesos mexicains et une juste valeur de 3 millions d'euros représentant un actif financier.

Selon la norme IFRS 9, les swaps adossés à la dette sont documentés dans le cadre de relations de couverture de juste valeur et les swaps adossés aux placements sont documentés en couverture de flux de trésorerie. Les impacts en compte de résultat sont non significatifs dans la mesure où le ratio d'efficacité est proche de 100%.

(en millions d'euros)	Montant notionnel	Juste valeur	2020	2021	2022	2023	2024 et au-delà
BRL : swaps receveurs de taux fixe(1)	278	36	-	9	114	44	111
EUR : swaps payeurs de taux fixe	50	(1)	-	-	50	-	-
EUR : swaps payeurs de taux variable	1 882	68	125	-	225	32	1 500
MXN : swaps receveurs de taux fixe(2)	46	3	-	-	-	23	23
TOTAL	2 256	106	125	9	389	99	1 634

(1) 1 255 M BRL équivalent de 278 M€ en couverture de placements des entités Ticket Serviços SA, Repom & Ticket Log

(2) 1 000 M MXN équivalent de 46 M€ en couverture de placements de l'entité Edenred Mexico

3) Sensibilité au risque de taux

Edenred est soumis au risque de variation des taux d'intérêt sur son résultat compte tenu :



- des flux d'intérêts relatifs à l'endettement brut à taux variable, après effet des couvertures ;
- des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour la partie inefficace des relations de couverture.

L'analyse présentée est effectuée en retenant l'hypothèse que la dette financière brute et les notionnels d'instruments dérivés au 31 décembre 2019 restent identiques sur une année.

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêt (principalement Euribor 3 mois) à la clôture aurait pour effet une hausse ou une baisse des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Résultat		Capitaux propres	
	baisse des taux de 100 bp *	hausse des taux de 100 bp	baisse des taux de 100 bp *	hausse des taux de 100 bp
Dette à taux variable après couverture	15	(15)	-	-
Instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	-	-	(0)	1
TOTAL	15	(15)	(0)	1

* Baisse des taux de 100 bp y compris dans les niveaux négatifs

Risque de change : Analyse par devise

1) Impact des couvertures

Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :



(en millions d'euros)	Décembre 2019			Décembre 2018		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	2 785	1,5%	100%	2 423	1,8%	97%
Autres devises	10	6,1%	0%	66	12,1%	3%
DETTES FINANCIERES	2 795	1,5%	100%	2 489	2,0%	100%

Après couverture

Après opérations de couverture de change, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



(en millions d'euros)	Décembre 2019			Décembre 2018		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	2 751	0,8%	98%	2 420	1,0%	97%
Autres devises	44	3,8%	2%	69	6,6%	3%
DETTES FINANCIERES	2 795	0,8%	100%	2 489	1,2%	100%

2) Couverture du risque de change



Pour chaque devise, la « valeur nominale » représente le montant vendu ou acheté à terme dans cette devise. La juste valeur est la différence entre le montant contrevalorisé au cours à terme en date de clôture (différent du cours à terme contractuel) et le cours spot à la date de mise en place de la couverture.

Toutes les opérations de change effectuées par le Groupe et listées ci-dessous sont des opérations de couverture. Elles sont principalement adossées à des prêts ou emprunts intra-groupe en devises et sont documentées au plan comptable dans des relations de couvertures de juste valeur.

Au 31 décembre 2019, la valeur de marché de l'ensemble des dérivés de change représente un actif de 0 million d'euros.



Elle se détaille comme suit :



(en millions d'euros)	Valeur		2020	2021	2022	2023	2024	2025 et au-delà
	nominale	Juste valeur						
SEK	62	-	62	-	-	-	-	-
MXN	3	-	3	-	-	-	-	-
PLN	5	-	5	-	-	-	-	-
ACHATS A TERME ET SWAPS DE CHANGE	70	-	70	-	-	-	-	-
AED	33	-	33	-	-	-	-	-
USD	1	-	1	-	-	-	-	-
CZK	0	-	0	-	-	-	-	-
VENTES A TERME ET SWAPS DE CHANGE	34	-	34	-	-	-	-	-
TOTAL	104	-	104	-	-	-	-	-

3) Sensibilité au cours de change

Une variation de +10 % du taux de change des principales devises aurait les effets suivants sur le résultat d'exploitation avant autres charges et produits du Groupe : Brésil (BRL) (17) millions d'euros et Mexique (MXN) (4) millions d'euros.

Une variation de -10 % du taux de change des principales devises aurait les effets suivants sur le résultat d'exploitation avant autres charges et produits du Groupe : Brésil (BRL) 20 millions d'euros et Mexique (MXN) 5 millions d'euros.

Risque de liquidité

Les tableaux ci-dessous présentent l'échéancier des paiements liés aux dettes financières, intérêts inclus.



Les calculs de flux futurs de trésorerie sur intérêts sont établis sur la base des conditions de marché de taux à la date du 31 décembre 2019. Les taux variables sont estimés avec la courbe des taux anticipés et les taux fixes sont connus d'avance. Les flux futurs de remboursement de dette sont effectués sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

Au 31 décembre 2019



(en millions d'euros)	Décembre 2019 Valeur au bilan	Total des flux contractuels	2020	2021	2022	2023	2024	2025 et au-delà
Obligations convertibles	500	500	-	-	-	-	500	-
Emprunts obligataires	2 004	2 004	252	-	236	-	-	1 516
Schuldschein	145	145	-	113	-	32	-	-
Neu CP	106	106	106	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires	40	40	16	9	9	5	1	-
Intérêts futurs	n.a	186	40	34	29	25	25	33
DETTES FINANCIERES	2 795	2 981	414	156	274	62	526	1 549
Banques créditrices	52	52	52	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	316	316	177	73	15	12	11	28
Intérêts futurs	n.a	(65)	(19)	(16)	(11)	(9)	(5)	(5)
BANQUES CREDITRICES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	368	303	210	57	4	3	6	23
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	3 163	3 284	624	213	278	65	532	1 572



Au 31 décembre 2018



(en millions d'euros)	Décembre 2018 Valeur au bilan	Total des flux contra- ctuels	2019	2020	2021	2022	2023	2024 et au-delà
Emprunts Obligataires	1 948	1 948	-	253	-	238	-	1 457
Schuldschein	249	249	-	-	112	-	137	-
Neu CP	210	210	210	-	-	-	-	-
Emprunts Bancaires	82	82	67	5	5	5	0	-
Intérêts futurs	n.a	242	46	42	37	31	27	59
DETTES FINANCIERES	2 489	2 731	323	300	154	274	164	1 516
Banques créditrices	21	21	21	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	186	186	124	26	20	1	-	15
Intérêts futurs	n.a	(20)	(19)	(15)	(9)	(2)	4	21
BANQUES CREDITRICES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	207	187	126	11	11	(1)	4	36
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	2 696	2 918	449	311	165	273	168	1 552

Risque de crédit et contrepartie



Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé aux risques de défaillance de ses contreparties lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

Ainsi, le Groupe est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients, ainsi qu'au risque de contrepartie dans le cadre du placement de sa trésorerie et de la souscription de produits dérivés.

Avec plusieurs dizaines de milliers d'entreprises et collectivités clientes au 31 décembre 2019, le Groupe dispose d'un portefeuille de clients extrêmement diversifié. En outre, ce portefeuille inclut tout type de clients (grands comptes, « middle market », Etat et collectivités locales, etc.).

En termes de diversification des établissements financiers, le Groupe a conclu des opérations de placements avec des contreparties de premier plan, dont les ratings de catégorie *Investment Grade* représentent environ 80 % des encours confiés.

En termes de concentration des contreparties, le risque maximal en termes d'encours sur une même contrepartie représente moins de 15 % des encours confiés à la date de clôture.

Instruments financiers & valorisation des actifs et passifs financiers à la juste valeur



Il existe trois hiérarchies de juste valeur

- **Niveau 1** : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;
- **Niveau 2** : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au Niveau 1 qui sont observables pour l'actif et le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- **Niveau 3** : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).



Valeur de marché des instruments financiers



(en millions d'euros)	Juste valeur	Valeur au bilan Décembre 2019	Coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat global	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
ACTIF								
Actifs financiers non courants	75	75	24	51	-	-	-	51
Fonds réservés	1 879	1 864	1 864	-	-	-	-	-
Actifs financiers courants	136	136	28	-	108	-	108	-
Autres placements de trésorerie	747	733	732	1	-	1	-	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	1 004	1 004	989	15	-	15	-	-
TOTAL ACTIF	3 841	3 812	3 637	67	108	16	108	51
PASSIF								
Dettes financières non courantes	2 661	2 421	2 421	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers non courants	139	139	139	-	-	-	-	-
Dettes financières courantes	380	374	374	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers courants	177	177	176	-	1	-	1	-
Banques créditrices	52	52	52	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIF	3 409	3 163	3 162	-	1	-	1	-

Instruments financiers dérivés



(en millions d'euros)	Qualification IFRS	Décembre 2019			Décembre 2018		
		Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale	Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale
Instruments financiers Actif							
Instruments dérivés de taux	Cash Flow Hedge	39	324	-	16	359	-
Instruments dérivés de taux	Fair Value Hedge	68	1 882	-	26	1 636	-
Instruments dérivés de change	Fair Value Hedge	-	-	65	-	-	3
Instruments dérivés de change	Cash Flow Hedge	-	-	-	1	-	544
Instruments financiers Passif							
Instruments dérivés de taux	Cash Flow Hedge	(1)	50	-	-	-	-
Instruments dérivés de taux	Fair Value Hedge	-	-	-	(5)	352	-
Instruments dérivés de change	Fair Value Hedge	-	-	34	-	-	3
Instruments dérivés de change	Cash-Flow Hedge	-	-	5	-	-	-
INSTRUMENTS FINANCIERS NETS		106	2 256	104	38	2 347	550



L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2019 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de valeur au titre du risque de crédit (CVA) conformément à IFRS 13.

Le CVA, calculé pour une contrepartie donnée, résulte du produit : (i) de la valeur de marché des instruments dérivés négociés avec cette contrepartie si elle est positive, (ii) de la probabilité de défaut et (iii) de la perte en cas de défaut. Au 31 décembre 2019, les ajustements au titre du risque de crédit sont non significatifs.



Réserves de juste valeur des instruments financiers

Les réserves de juste valeur des instruments financiers évoluent comme suit :



<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2018	Nouvelles opérations	Variation de juste valeur	Recyclage résultat	Décembre 2019
Instruments de couverture de flux de trésorerie (après impôts)	13	3	15	(2)	29
Titres à la juste valeur	4	-	-	-	4
Total	17	3	15	(2)	33

NOTE 7 : IMPOTS SUR LES BENEFICES – TAUX EFFECTIF D'IMPOT

7.1 . IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES



L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles et des impôts différés des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.



Edenred a jugé que la CVAE, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux, remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat, tel que défini par la norme IAS12. Par conséquent, la charge d'impôt de la période inclut également la charge au titre de la CVAE. Le montant de la CVAE au 31 décembre 2019 est de 3 millions d'euros, stable par rapport au 31 décembre 2018.

Charge et produit d'impôt



(en millions d'euros)	Décembre 2019	Décembre 2018
Charge d'impôt exigible	(123)	(100)
Retenue à la source	(6)	(2)
Provisions pour risques fiscaux	(1)	-
SOUS-TOTAL IMPOTS EXIGIBLES	(130)	(102)
Impôts différés afférents à la naissance ou au reversement de différences temporelles	(23)	(17)
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	-	-
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES	(23)	(17)
CHARGE D'IMPOT TOTALE	(153)	(119)

Preuve d'impôt



(en millions d'euros)	Décembre 2019	Décembre 2018
Résultat net de l'ensemble consolidé	346	285
Impôt sur les sociétés	(153)	(119)
Résultat avant impôt	499	404
Taux courant d'impôt en France	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(172)	(141)
Différentiel de taux courant des pays étrangers	36	24
Effet en impôt du résultat des sociétés mises en équivalence	5	4
Ajustements d'impôts courants sur exercices antérieurs	(7)	(4)
Ajustements d'impôts afférents aux variations des taux d'impôt	(2)	-
Variation de la dépréciation des impôts différés actifs	(2)	(4)
Autres éléments*	(11)	2
TOTAL DES AJUSTEMENTS SUR L'IMPOT THEORIQUE	19	22
CHARGE D'IMPOT DU GROUPE	(153)	(119)
TAUX EFFECTIF D'IMPOT	30,7%	29,5%

* Les autres éléments se composent de l'impact des différences permanentes ainsi que des éléments imposés sur des bases autres que le résultat taxable des entités du Groupe, principalement par les retenues à la source, la CVAE en France, l'IRAP en Italie.

7.2 . IMPÔTS DIFFÉRÉS



Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises sous influence notable ou entreprises conjointes sauf si :

- la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée ; et
- s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables et amortissements réputés différés que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable. Les perspectives de récupération des impôts différés actifs sont revues périodiquement par entité fiscale et peuvent, le cas échéant, conduire à ne plus reconnaître des impôts différés actifs antérieurement constatés. Ces perspectives de récupération sont analysées sur la base d'un plan fiscal indiquant le niveau de revenu imposable projeté. Le revenu imposable pris en compte à ce stade est celui obtenu sur une période de 3 ans. Les hypothèses incluses dans le plan fiscal sont cohérentes avec celles incluses dans les budgets et plan à moyen terme préparés par les entités du Groupe et approuvés par la Direction Générale.

La charge d'impôt différé est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres. Les ajustements des actifs d'impôts différés issus de sociétés acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat sans ajustement correspondant du *goodwill*.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés se compensent si et seulement si :

- Edenred a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles ; et
- Les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale.

Détail des impôts différés actifs et passifs au bilan



<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
Différences temporaires	64	47
Pertes fiscales activées	30	28
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES ACTIFS	94	75
Différences temporaires	174	136
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES PASSIFS	174	136
IMPOTS DIFFERES NETS ACTIF (PASSIF)	(80)	(61)

Au 31 décembre 2019, le montant des impôts différés actifs non reconnus au titre des déficits fiscaux s'élève à 20 millions d'euros, dont 11 millions d'euros pour les Holdings et autres (principalement Edenred SA) et l'Inde pour 2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2018, le montant des impôts différés actifs non reconnus au titre des déficits fiscaux s'élève à 22 millions d'euros, dont 11 millions d'euros pour les Holdings et autres (principalement Edenred SA) et l'Inde pour 2 millions d'euros.

Le Groupe dispose d'impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables qui expirent selon l'échéancier suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019
2019	
2020	2
2021	2
2022	2
2023	5
2024 et suivants	20
Indéfiniment reportables	162
TOTAL	193

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Préambule concernant la valeur négative des réserves du Groupe



Au 31 décembre 2019, le total des capitaux propres part Groupe s'élèvent à (1 193) millions d'euros, cette valeur négative est en majeure partie un héritage des comptes établis lors de la scission du groupe Accor avec Edenred en juillet 2010.

Dans ces comptes, les capitaux propres du Groupe étaient négatifs à hauteur de (1 137) millions d'euros au 31 décembre 2008, (1 187) millions d'euros au 31 décembre 2009 et de (1 044) millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette particularité résultait de la comptabilisation des actifs, apportés ou cédés par Accor dans le cadre des opérations d'Apport-Scission, à leur valeur historique.

Les opérations de restructuration juridique, qu'il s'agisse des apports ou des cessions qui avaient été effectués par Accor au bénéfice d'Edenred, ne constituaient pas des opérations de regroupement d'entreprises dans le champ d'application de la norme IFRS 3. Quelle qu'ait été la forme juridique utilisée pour procéder à la constitution d'Edenred, ces opérations ne conduisaient pas à modifier le périmètre d'Edenred tel qu'il avait été défini dans les comptes consolidés. De fait, les apports ont été analysés comme des opérations de restructuration internes à Edenred, sans impact sur les comptes consolidés dans la mesure où toutes les entités apportées faisaient déjà partie du périmètre des comptes consolidés. Les opérations juridiques de cession entre Accor et Edenred ne constituaient pas non plus des opérations d'acquisition du point de vue d'Edenred puisque toutes les entités faisant l'objet de ces cessions faisaient également partie du périmètre des comptes combinés d'Edenred préalablement aux opérations juridiques de cession. En revanche, ces cessions se sont traduites au niveau des comptes d'Edenred par une sortie de trésorerie au profit de l'actionnaire Accor, cette sortie de trésorerie sans contrepartie a dû être comptabilisée au moment où elle est intervenue en réduction des capitaux propres d'Edenred comme une distribution.

8.1 . CAPITAUX PROPRES

Capital social

Au 31 décembre 2019, le capital de la Société est composé de 243 204 857 actions d'une valeur nominale de 2 (deux) euros chacune, entièrement libérées.

Les 243 204 857 actions sont des actions ordinaires donnant droit à toute distribution de dividende, d'acompte sur dividende, de réserve ou somme assimilée.

Variation du capital en nombre d'actions :



	Décembre 2019	Décembre 2018
Au 1^{er} janvier	239 266 350	235 403 240
Augmentation de capital résultant du paiement du dividende	3 938 507	3 863 610
Actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	894 357	381 970
Exercice d'options de souscription	126 850	646 515
Annulation d'actions	(1 021 207)	(1 028 985)
Au 31 décembre	243 204 857	239 266 350



Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.



(en nombre d'actions)	Décembre 2019	Décembre 2018
Détention à l'ouverture	1 367 212	1 197 257
ACHATS D' ACTIONS		
Contrats de rachat	1 197 860	1 500 064
Contrats de liquidité	8 648	1 212
VENTES D' ACTIONS		
Levées d'option d'achat, attributions d'actions gratuites et de capital	(414 870)	(302 336)
Annulation d'actions	(1 021 207)	(1 028 985)
DÉTENTION À LA CLÔTURE	1 137 643	1 367 212

Les titres Edenred détenus par la société Edenred S.A. sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée « Titre d'auto-contrôle » et valorisés à leur coût d'achat.

Au 31 décembre 2019, le nombre d'actions propres auto détenues s'élève à 1 137 643.

Au 31 décembre 2018, le Groupe en détenait 1 367 212.

SOCIÉTÉ À LAQUELLE LE CONTRAT DE LIQUIDITÉ* A ÉTÉ CONFIE	PERIODE	2019				2018			
		VENDUES		ACHETÉES		VENDUES		ACHETÉES	
		NB	TOTAL (en millions d'euros)	NB	TOTAL (en millions d'euros)	NB	TOTAL (en millions d'euros)	NB	TOTAL (en millions d'euros)
Exane BNP Paribas	Depuis le 03/10/2016					2 004 701	59	2 003 489	59
Kepler	Depuis le 03/06/2019	605 144	26	613 792	26				

* conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) le 8 mars 2011 et approuvée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) par décision précitée du 21 mars 2011

Compte tenu de leur liquidité, les fonds alloués et non investis en actions Edenred ont été classés en trésorerie et équivalents de trésorerie.

Distribution de dividendes

Au titre de l'exercice 2019

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'Edenred, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, de verser un dividende unitaire de 0,87 euro par action, représentant un taux de distribution de 67% du résultat net part du Groupe, conformément à sa politique de dividende.



Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale, ce dividende sera accordé au cours du 1^{er} semestre 2020, et n'est pas reconnu en tant que passif dans les comptes au 31 décembre 2019, les états financiers à fin 2019 étant présentés avant affectation.

8.2 . RÉSULTAT PAR ACTION



Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le Résultat net - Part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période (retraité du nombre d'actions propres détenues sur la période).

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif.

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles



Au 31 décembre 2019, le capital social est composé de 243 204 857 actions.

Au 31 décembre 2019, le nombre d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se détaillent comme suit :

<i>En actions</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
NOMBRE D' ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE	243 204 857	239 266 350
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture	237 898 638	234 205 983
Nombre d'actions résultant du paiement du dividende	3 938 507	3 863 610
Nombre d'actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	894 357	381 970
Nombre d'actions issues de la conversion des plans de stock options	126 850	646 515
Nombre d'actions annulées	(1 021 207)	(1 028 985)
Actions du capital social hors actions propres	3 938 507	3 863 110
Actions propres non liées au contrat de liquidité	238 717	(169 243)
Actions propres liées au contrat de liquidité	(8 648)	(1 212)
Actions propres	230 069	(170 455)
NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION A LA CLOTURE	242 067 214	237 898 638
Actions du capital social - Effet prorata temporis	(1 659 119)	(1 529 894)
Actions propres - Effet prorata temporis	358 665	81 837
Effet prorata temporis	(1 300 454)	(1 448 057)
NOMBRE MOYEN PONDERE D' ACTIONS EN CIRCULATION SUR L'EXERCICE	240 766 760	236 450 581

Par ailleurs, 30 150 options de souscription d'actions (solde au 31 décembre 2019) et 2 302 899 actions sous conditions de performance ont été attribuées au personnel sur la période de 2015 à 2019. Sur la base d'une conversion totale de ces actions potentielles, le nombre d'actions en circulation serait de 244 400 263 titres.

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Edenred calculé :

- entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019 pour les Plans 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 (41,96 euros) et,
- entre le 27 février 2019 et le 31 décembre 2019 pour le Plan 11 (43,21 euros)

Le nombre moyen pondéré d'actions totalement dilué au 31 décembre 2019 est de 242 459 771 actions.



	Décembre 2019	Décembre 2018
Résultat net - Part du Groupe (en millions d'euros)	312	254
Nombre moyen pondéré d'actions du capital social (en milliers)	241 546	237 736
Nombre moyen pondéré d'actions propres (en milliers)	(779)	(1 285)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	240 767	236 451
RESULTAT PAR ACTION DE BASE (en euros)	1,30	1,07
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription (en milliers)	21	90
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance (en milliers)	1 672	2 418
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	242 460	238 959
RESULTAT PAR ACTION DILUE (en euros)	1,29	1,06

8.3 . INTERETS NE CONFERANT PAS LE CONTROLE

(en millions d'euros)

31 Décembre 2017 retraité IFRS 15	149
Impact IFRS 9	(4)
31 Décembre 2017 retraité IFRS 15 & 9	145
Résultat des minoritaires de l'exercice	31
Dividendes versés aux minoritaires	(32)
Variations de périmètre	(34)
Augmentation de capital	3
Autres	-
Différence de conversion	(2)
Variation des instruments financiers & actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	-
31 Décembre 2018	110
Impact IFRS 16	-
31 Décembre 2018 retraité IFRS 16	110
Résultat des minoritaires de l'exercice	34
Dividendes versés aux minoritaires	(25)
Variations de périmètre	31
Augmentation de capital	3
Autres	5
Différence de conversion	(12)
Variation des instruments financiers & actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	4
31 Décembre 2019	150

Les variations de périmètre entre 2018 et 2019 sont principalement liées à l'acquisition de TRFC à 80% et à la cession de 11% des intérêts minoritaires à Itau (cf Note 2 – « Acquisitions, développements et cessions »).

NOTE 9 : AVANTAGES SOCIAUX

9.1 . PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Plans d'options de souscription d'actions



La juste valeur des options est déterminée et reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le montant de trésorerie perçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.



Les plans d'options de souscription d'actions attribués par le Conseil d'administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011, du 27 février 2012 entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ». Il s'agit d'options de souscription réservées au personnel sans condition particulière d'acquisition excepté une présence effective au terme de la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options sous conditions de performance est évaluée par référence à la juste valeur des options à la date de leur attribution. La juste valeur des options est évaluée selon la formule de « *Black & Scholes* ». La date d'attribution est la date à laquelle les termes et les conditions du plan sont connus par les salariés du Groupe : elle correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé ce plan.



Les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2019 sont résumées dans le tableau ci-après :

	Plan 3
Date de l'AG d'autorisation	10 mai 2010
Date du CA d'attribution	27 février 2012
Durée de vie du plan	8 ans
Point de départ d'exercice des options	28 février 2016
Date d'expiration d'exercice des options	27 février 2020
Durée de vie restante	0,2 ans
Prix d'exercice	19,03 €
Nombre de bénéficiaires à l'origine	18
Nombre d'options attribuées à l'origine	382 800
Nombre d'options restantes au 31 décembre 2019	30 150



La juste valeur a été déterminée à la date d'attribution à partir du modèle d'évaluation des options de *Black & Scholes*. Les principales données et hypothèses utilisées sont les suivantes :



Plan 3

Date du CA d'attribution	27 février 2012
Données à la date d'attribution	
Nombre d'options attribuées à l'origine	382 800
Prix du sous-jacent	20,36 €
Prix d'exercice	19,03 €
Durée de vie du plan	8 ans
Volatilité attendue	26,50%
Taux de rendement sans risque	1,72%
Taux de dividende estimé	2,81%
JUSTE VALEUR D'UNE OPTION	4,25 €
JUSTE VALEUR DU PLAN	1,6 M€

Maturité des options de souscription d'actions



Le Groupe a décidé de fractionner l'exercice du plan des options de souscription d'actions en référence au comportement d'exercice observé historiquement dans le groupe Accor. L'échéancier retenu est le suivant :

- 35% des options sont exercées après 4 ans
- 20% des options sont exercées après 5 ans
- 35% des options sont exercées après 6 ans
- 5% des options sont exercées après 7 ans
- 5% des options sont exercées après 8 ans

La maturité des options est égale à leur durée de vie espérée.

Volatilité du cours

Le Groupe a choisi de retenir une volatilité déterminée à partir de la mise en place d'un contrat de liquidité chez Edenred.

Cependant, le plan a une maturité de 8 ans. En conséquence le Groupe Edenred a étudié la volatilité calculée sur un historique de 8 ans de trois entreprises exerçant dans le même secteur d'activité. La volatilité moyenne de ces entreprises s'est révélée cohérente à celle retenue par le Groupe Edenred.

Taux de rendement sans risque

Le taux de rendement sans risque correspond au rendement implicite sur les obligations zéro coupon de l'État Français au moment de l'attribution du plan.



Les mouvements intervenus en 2019 sur les plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2019 sont les suivants :

	Décembre 2019		Décembre 2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
OPTIONS NON EXERCEES AU 1^{er} JANVIER	167 000	18,93 €	875 665	16,25 €
Options attribuées	-	-	-	-
Options annulées / échues	(10 000)	-	(62 150)	13,69 €
Options exercées	(126 850)	43,25 €	(646 515)	15,81 €
Correction exercice précédent	-	-	-	-
OPTIONS NON EXERCEES A FIN DE PERIODE	30 150	42,86 €	167 000	18,93 €
OPTIONS EXERCABLES A FIN DE PERIODE	30 150	42,86 €	167 000	18,93 €

Le cours moyen pondéré de l'action s'élève à 42,86 euros pour l'exercice 2019 et s'élevait à 18,93 euros pour l'exercice 2018.

Plans d'actions sous conditions de performance



Les plans d'actions sous conditions de performance attribués par le Conseil d'administration du 27 février 2012, du 18 février 2013, du 17 février 2014, du 20 février 2015, du 9 décembre 2015, du 4 mai 2016, du 8 mars 2017, 21 février 2018 et du 27 février 2019 sont également comptabilisés conformément à la norme IFRS 2.

Les principes de comptabilisation sont identiques aux plans d'options de souscription d'actions.

Le nombre d'actions sous conditions de performance attribuées est révisé à chaque clôture en fonction des évolutions de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Principales caractéristiques

Les conseils d'administration du 27 février 2012, du 18 février 2013, du 17 février 2014, du 20 février 2015, 9 décembre 2015, du 4 mai 2016, du 8 mars 2017, 21 février 2018 et du 27 février 2019 ont procédé à l'attribution conditionnelle d'actions sous conditions de performance.

La durée des plans 2012 à 2015 est de cinq ans (dont, pour les résidents fiscaux français une période d'acquisition de trois ans et une période de conservation de deux ans, et pour les résidents fiscaux étrangers, une période d'acquisition de cinq ans). Pendant la période de conservation de deux ans, les actions ne peuvent être cédées. La durée des plans 2016 à 2020 est de trois ans pour tous les bénéficiaires.

Les actions de performance sont attribuées définitivement au prorata de l'atteinte des conditions de performance. En cas de non-respect de la condition de présence à l'échéance du plan, les droits à actions peuvent être définitivement perdus ou conservés au prorata temporis selon le motif de départ. Ces actions définitivement acquises ne peuvent pas dépasser 100% de l'attribution initiale.

Dans le cadre de ce plan d'une durée de trois ans, les 597 220 actions initialement attribuées en date du 27 février 2019 sont soumises à l'atteinte de conditions de performance, appréciées entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2021, avant de devenir des actions définitivement acquises au 27 février 2022.

Les conditions de performance, mesurées entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2021, sont basées sur les objectifs suivants :

(i) deux objectifs sur conditions internes, à hauteur de 75 %, liés à une progression en données comparables :

- ✓ L'EBIT opérationnel ;



- ✓ de la marge brute d'autofinancement avant autres charges et produits (FFO) ;
- (ii) un objectif sur condition externe (de marché), à hauteur de 25 %, lié :
 - ✓ au positionnement du *Total Shareholder Return (TSR)* Edenred par rapport aux TSR du SBF120.

En fonction de la performance réalisée, pour chacune des trois conditions du Plan, cette quotité sera minorée ou majorée. Chaque condition de performance peut être atteinte jusqu'à 150% et les conditions peuvent se compenser si l'une a été dépassée et qu'une autre n'a pas été atteinte ou partiellement atteinte. Le nombre d'actions définitivement acquises ne pourra en revanche dépasser 100% des actions initialement attribuées.

Les actions de performance sont définitivement acquises sous réserve de l'atteinte des conditions de performance et de la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition.

Les conditions de performance concernent :

Plan 3		Plan 5		Plan 6		Plan 7	
Plan du 27 février 2012		Plan du 17 février 2014		Plan du 20 février 2015		Plan du 9 décembre 2015	
867 575 actions		824 000 actions		800 000 actions		137 363 actions	
Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions
50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012	La progression du volume d'affaires en données comparables des exercices 2012, 2013 et 2014.	80% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	80% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).
50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012	La progression du Cash Flow (FFO) en données comparables des exercices 2012, 2013 et 2014.	20% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	20% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.
Atteintes des conditions de performance pour le Plan 3.		Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le Plan 5.		Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le Plan 6.		Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le Plan 7.	
Plan 8		Plan 9		Plan 10		Plan 11	
Plan du 4 mai 2016		Plan du 08 mars 2017		Plan du 21 février 2018		Plan du 27 février 2019	
990 080 actions		794 985 actions		685 706 actions		597 220 actions	
Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions
75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables de l'EBIT opérationnel et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).
25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.
Les conditions de performance ont été atteintes pour le Plan 8.		Les conditions de performance sont toujours en cours d'appréciation pour le Plan 9.		Les conditions de performance sont toujours en cours d'appréciation pour le Plan 10.		Les conditions de performance sont toujours en cours d'appréciation pour le Plan 11.	



Juste valeur du plan d'actions sous conditions de performance



La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. A noter que pour les plans 3, 5, 6 et 7 pour les résidents français, la période de conservation de 2 ans supplémentaires a donné lieu à la valorisation d'un coût d'illiquidité sur la base d'un taux de prêt consenti au salarié équivalent au taux que consentirait un organisme de crédit à un particulier de profil financier moyen.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en charge de personnel avec pour contrepartie les capitaux propres.

La juste valeur du plan 11 s'élève à 33,54 euros par rapport à un cours de l'action de 38,07 euros, le 26 février 2019, veille de la date de l'octroi.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. La charge totale comptabilisée au titre du plan 2019 s'élève à 16 millions d'euros au 31 décembre 2019.



	2015	2016	2017	2018	2019
Juste valeur de la rémunération pour les résidents	16,08	15,04	18,38	24,26	33,54
Juste valeur de la rémunération pour les non résidents	15,91	15,04	18,38	24,26	33,54
Charge comptabilisée* en millions d'euros	11,20	8,92	12,36	13,30	15,80

* En contrepartie des capitaux propres sur la durée du plan

9.2 . PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES A LONG TERME



Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que : augmentation des salaires, âge de départ en retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation. Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Afin de déterminer le passif au titre des engagements de retraite et assimilés, il est également tenu compte des actifs des régimes détenus en couverture qui sont évalués à leur valeur de marché. Le passif au titre des engagements de retraite comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations, après déduction de la juste valeur des actifs détenus en couverture. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique « Provisions à caractère non courant ».

Pour les régimes à prestations définies, la charge comptabilisée en résultat opérationnel comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ou passés.

S'agissant des avantages postérieurs à l'emploi, les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance.

En revanche, les écarts actuariels se rapportant aux avantages à long terme du personnel en cours d'emploi, en particulier les médailles du travail et les primes de fidélités, sont comptabilisés en résultat financier lors de leur survenance.



Les salariés du Groupe bénéficient de trois types d'avantages :

- 1) **Avantages à court terme** : congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices ;
- 2) **Avantages à long terme** : médaille du travail, indemnité pour invalidité de longue durée, prime de fidélité, prime d'ancienneté ;
- 3) **Avantages postérieurs à l'emploi**
 - a. Cotisations définies : le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes dues à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes dues est prise en compte dans le résultat de l'exercice. Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC).

Les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils se rapportent.
 - b. Prestations définies (indemnité de fin de carrière, fonds de pensions). Pour les régimes à prestations définies, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS19R



« Avantages du Personnel ». Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à la constitution de provisions.

Pour le Groupe, les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement :

- les régimes de retraite à prestations définies sont calculés ainsi :
 - Indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite ;
 - Le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction financière du Groupe et des Ressources Humaines une fois par an ;
 - Le montant calculé reste en provision au bilan ;

Ces prestations concernent principalement les pays suivants :

- Dans les Holdings et autres (57.8% de l'obligation en 2019 contre 69.6% en 2018) ;
 - Au Royaume-Uni pour 19.5% (contre 10.7% en 2018) après déduction des actifs de couverture ;
 - En France pour 12.9% de l'obligation en 2019 contre 12.4 % en 2018 ;
 - En Belgique pour 2.4% de l'obligation en 2019 (contre 0.2% en 2018) après déduction des actifs de couverture
- les indemnités de cessation de service en Italie (7.4% de l'obligation en 2019) :
 - Indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ (retraite, démission ou licenciement) ;
 - Le montant calculé reste en provision au bilan ;
 - Les régimes de retraite du Groupe Edenred sont préfinancés via des contrats d'assurance souscrits auprès de compagnies d'assurance ou de fondations. L'allocation des actifs est donc principalement caractérisée par des actifs généraux et des stratégies d'investissement prudentes de type assurantiel.

Hypothèses actuarielles

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme définis par le Groupe. Ces paramètres sont revus chaque année.



2019	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Holdings et autres
Evolution des salaires	2,8%	N/A	2,8%	1,8%	3% -4%
Taux d'actualisation	0,8%	1,9%	0,5%	0,5%	0,8% - 1,5%
Taux d'inflation	1,8%	3,6%	1,8%	1,8%	1,8%



2018	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Holdings et autres
Evolution des salaires	2,8%	N/A	2,8%	1,5%	3% - 4%
Taux d'actualisation	1,5%	2,8%	1,5%	1,5%	1,5%

Synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme

Afin de faciliter la lecture des tableaux, Edenred a fait le choix de présenter uniquement les agrégats non nuls et/ou significatifs.

Au 31 décembre 2019



(en millions d'euros)	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies *	Total
Valeur actualisée des obligations financées	26	-	26
Juste valeur des actifs des régimes	(18)	-	(18)
Surplus / (Déficit) des régimes financés	8	-	8
Valeur actualisée des obligations non financées	-	23	23
Services passés non encore comptabilisés	-	-	-
Excédent comptabilisé à l'actif	-	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	8	23	31

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

Au 31 décembre 2018



(en millions d'euros)	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies *	Total
Valeur actualisée des obligations financées	20	-	20
Juste valeur des actifs des régimes	(17)	-	(17)
Surplus / (Déficit) des régimes financés	3	-	3
Valeur actualisée des obligations non financées	-	25	25
VALEUR NETTE AU BILAN	3	25	28

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

Evolution de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi par zone géographique



Régimes de retraite										
(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Holdings et autres *	Autres pays	Total	Autres avantages	Total 2019	Total 2018
Dettes actuarielles à l'ouverture	3	14	5	2	17	3	44	1	45	44
Coût des services rendus dans l'année	1	-	-	-	2	1	4	-	4	3
Effet de l'actualisation	-	-	-	-	1	-	1	-	1	1
Coûts des services passés (Modification de régime)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction/Liquidation de régime	-	-	-	-	(8)	-	(8)	-	(8)	-
Prestations versées par l'employeur	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(1)	(2)
(Gains)/Pertes actuarielles	-	3	1	-	3	1	8	-	8	-
Effet de change	-	1	-	-	-	-	1	-	1	-
Total Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
DETE ACTUARIELLE A LA CLOTURE	4	18	6	2	15	4	49	1	50	46

*Impact des gains et pertes actuariels principalement liés à l'effet d'expérience induit par le changement de gouvernance.



(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Holdings et autres	Autres pays	Total	Autres avantages	Total 2019	Total 2018
Juste valeur des actifs à l'ouverture	-	11	5	-	-	1	17	-	17	18
Revenus financiers	-	1	-	-	-	-	1	-	1	-
Rendement réel des fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotisations employeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées	-	(1)	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)
Effet de change	-	1	-	-	-	-	1	-	1	-
JUSTE VALEUR DES ACTIFS A LA CLOTURE	-	12	5	-	-	1	18	-	18	17



(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Holdings et autres	Autres pays	Total	Autres avantages	Total 2019	Total 2018
Situation Financière à l'ouverture *	3	3	-	2	17	2	27	1	28	26
Provision à la clôture	4	6	1	2	14	3	30	1	31	28
SITUATION FINANCIERE A LA CLOTURE	4	6	1	2	14	3	30	1	31	29

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité



(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Holdings et autres	Autres pays	Total	Autres avantages	Total 2019	Total 2018
Coût des services rendus dans l'année	-	-	-	-	2	1	3	-	3	3
Revenus financiers nets	-	-	-	-	(8)	-	(8)	-	(8)	-
CHARGE DE L'EXERCICE	-	-	-	-	(6)	1	(5)	-	(5)	3
Cartes actuarielles reconnus en capitaux propres	-	3	1	(0)	3	1	7	(0)	7	1

Tableau de réconciliation de la provision retraite (y compris prime de fidélité) entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2019



<i>(en millions d'euros)</i>	Montant
Provision au 1er janvier 2018	26
Dotation de la période	4
Reprise sans utilisation	-
Reprise avec utilisation	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	1
Variation de périmètre	-
Change	(1)
Provision au 31 décembre 2018	28
Dotation de la période	4
Reprise sans utilisation	(8)
Reprise avec utilisation	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	7
Variation de périmètre	-
Change	1
PROVISION AU 31 DECEMBRE 2019	31

Gains et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses et aux effets d'expérience



<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2019	Décembre 2018
(Gains) et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	2	2
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	-	-
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	5	(1)
Gains /pertes actuariels	7	1

Etude de sensibilité

Au 31 décembre 2019, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite au taux d'actualisation est la suivante : une hausse / une baisse de 0,5 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une variation d'environ 4 millions d'euros de la dette du Groupe.

NOTE 10 : AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS

10.1 . AUTRES CHARGES ET PRODUITS



Afin de faciliter la lecture des états financiers, la société utilise la rubrique « Autres charges et produits » de façon limitative et la comptabilisation d'éléments dans cette rubrique ne peut intervenir :

- qu'en lien avec un événement majeur survenu pendant la période comptable ;
- et dès lors que la présentation de ses impacts non distinctement des autres éléments du résultat fausserait la lecture de la performance de l'entreprise issue de son activité courante.

Les autres charges et produits se décomposent de la façon suivante :



(en millions d'euros)	Décembre 2019	Décembre 2018
Variation de la provision pour restructuration	(2)	(1)
Coûts de restructuration et de réorganisation	(3)	(4)
Charges de restructuration	(5)	(5)
Dépréciations d'immobilisations corporelles	-	(5)
Dépréciations d'immobilisations incorporelles	(14)	(1)
Dépréciation d'actifs	(14)	(6)
Plus ou moins-values	(4)	-
Recyclage des écarts de conversion	(2)	-
Provisions	16	2
Gains / (pertes) non récurrents	(16)	(22)
Autres	(6)	(20)
TOTAL AUTRES CHARGES ET PRODUITS *	(25)	(31)

(*) Le montant cash des autres charges et produits au 31 décembre 2019 est de (33) millions d'euros et au 31 décembre 2018 est de (26) millions d'euros.

Les autres charges et produits au 31 décembre 2019 sont constitués principalement :

- Des honoraires d'acquisitions 2019 pour (6) millions d'euros ;
- De la dépréciation complémentaire de nos actifs en Colombie, France et Mexique pour (8) millions d'euros ;
- De la dépréciation des goodwill au Brésil sur un actif non-core pour (3) millions d'euros et au Japon pour (3) millions d'euros ;
- Des coûts de restructurations pour (5) millions d'euros.

Les autres charges et produits au 31 décembre 2018 sont constitués principalement :

- Des honoraires d'acquisitions 2018 pour (16) millions d'euros ;
- De la dépréciation complémentaire de nos actifs en Russie pour (3) millions ;
- De la dépréciation du goodwill en Malaisie pour (4) millions d'euros ;
- Des coûts de restructurations pour (5) millions d'euros.

10.2 . PROVISIONS



Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifiée aux parties concernées.



Les provisions comprennent des provisions pour sinistres liés aux vols, calculées en fonction des vols déclarés et en se basant sur le pourcentage de la valeur faciale des titres volés correspondant à une anticipation du taux d'utilisation effective des titres de services volés.

La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, est constituée des éléments suivants :



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2019
- Provisions pour retraites et primes de fidélité	28	7	4	(1)	(8)	-	1	31
- Provisions pour litiges et autres	11	-	2	(2)	(1)	-	2	12
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT	39	7	6	(3)	(9)	-	3	43

La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, est constituée des éléments suivants :



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2019
- Provisions pour restructurations	2	-	2	(1)	-	-	-	3
- Provisions pour litiges et autres	38	-	7	(23)	(1)	-	(2)	19
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE COURANT	40	-	9	(24)	(1)	-	(2)	22



Pris individuellement, il n'existe pas de litige significatif, à l'exception de ceux présentés dans la prochaine partie (Note 10.3 – « Litiges »).

Les reprises avec utilisation des provisions pour litiges comprennent principalement la reprise de provision de 19 millions d'euros relative au litige avec Kering (ex PPR) et Conforama.

10.3 . LITIGES

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de contentieux avec des tiers ou avec des autorités judiciaires et/ou administratives (y compris fiscales).

Les contentieux sont détaillés dans la Note 10.3 des états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2019. Ceux qui ont connu une évolution au cours de l'exercice sont présentés ci-après.

Contentieux concurrence France

Le 9 octobre 2015, la société française Octoplus a saisi l'Autorité de la Concurrence d'une plainte concernant plusieurs sociétés françaises du secteur des titres-restaurant, dont Edenred France. Dans le cadre de l'instruction, le collège de l'Autorité de la Concurrence s'est réuni le 5 avril 2016 et le 7 juillet 2016 aux fins d'entendre l'ensemble des parties concernées ainsi que les services d'instruction. Le 6 octobre 2016, l'Autorité de la Concurrence a décidé de poursuivre ses investigations, sans prononcer de mesures conservatoires à l'encontre d'Edenred France.

Le 27 février 2019, les services d'instruction ont remis à Edenred France leur rapport final, qui contient deux griefs trouvant leurs origines au début des années 2000, soit un partage d'informations par le biais de la Centrale de Remboursement des Titres (CRT) et un verrouillage du marché des titres restaurant à travers cette même CRT. Edenred a déposé ses observations à l'Autorité le 29 avril 2019. La décision du Collège de l'Autorité de la Concurrence est intervenue le 17 décembre 2019, condamnant Edenred à une amende de 157 millions d'euros sur la base des deux griefs mentionnés. Edenred considère que l'Autorité de la Concurrence a mal apprécié la situation concurrentielle du marché des titres restaurant en France et le rôle de la CRT au sein de celui-ci. Par conséquent, Edenred entend faire appel de cette décision et estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils juridiques, avoir de solides arguments pour contester la décision de l'Autorité de la Concurrence. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Litige avec Kering (ex PPR) (qui s'est substitué à la Fnac) et Conforama

La Société Edenred France (venue aux droits d'Accentiv' Kadéos) est engagée dans un litige avec Fnac et Conforama, deux des enseignes de son réseau d'acceptation et de distribution de solutions cadeaux. Le litige porte sur le manquement par celles-ci à certaines obligations contractuelles leur incombant, notamment les exclusivités de distribution de la carte Kadéos® applicables jusqu'au 31 décembre 2011.

Sur le fond, le Tribunal de commerce de Paris a condamné, par jugement en date du 14 mars 2016, Kering et Conforama à verser 7 millions d'euros à Edenred France au titre de son préjudice et cent mille euros en compensation de la procédure intentée par Kering et Conforama jugée abusive.

Dans son arrêt rendu le 12 décembre 2018, la Cour d'appel de Paris a condamné Edenred France à restituer les sommes perçues par Edenred France au titre des astreintes et du préjudice mentionné ci-avant. Edenred France conteste la décision de la Cour d'appel de Paris et s'est pourvu en cassation. Cette procédure est toujours en cours. Suite à cette décision, Edenred France a remboursé le montant total de la créance de 19 millions d'euros le 24 janvier 2019, cette créance était intégralement provisionnée au 31 décembre 2018.

Litige avec Futureo

Edenred France était actionnaire minoritaire à hauteur de 38% de Aqoba SA qui contrôlait Aqoba EP, établissement de paiement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.



Les deux sociétés Aqoba SA et Aqoba EP ont fait l'objet d'une liquidation judiciaire en juin 2014, la liquidation de Aqoba EP ayant notamment entraîné la résiliation du contrat de fourniture de services de paiement avec son client Futuréo.

Le 24 décembre 2014, Futuréo a elle-même fait l'objet d'une liquidation judiciaire. Dans ce contexte, le liquidateur judiciaire de Futuréo a assigné Edenred France et un autre actionnaire d'Aqoba SA devant le Tribunal de commerce de Nanterre, leur reprochant d'avoir causé la faillite de Futuréo. L'ancien dirigeant de Futuréo s'est joint à cette action. Le liquidateur judiciaire et l'ancien dirigeant de Futuréo ont évalué leur préjudice à environ 15,6 millions d'euros.

L'audience en première instance auprès du Tribunal s'est tenue le 17 décembre 2019 et la notification de la décision est attendue au premier semestre 2020.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils juridiques, avoir de solides arguments pour contester la requête des plaignants. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Contentieux Concurrence Turquie

Les autorités de la concurrence turques ont mené en février 2010 une investigation auprès d'Edenred Turquie et de Sodexo Turquie visant à examiner les comportements de ces deux entités sur leur marché entre 2007 et 2010. Cette investigation a débouché en juillet 2010 sur une décision de classement sans suite. Après avoir instruit la demande d'un autre acteur du marché demandant l'annulation de cette décision, la Haute Cour d'Etat a jugé que les autorités de concurrence devaient conduire à nouveau une investigation complète auprès de six acteurs du marché des titres services en Turquie, en ce y compris Edenred, au regard de leur comportement respectif sur le marché des titres services entre 2007 et 2010.

Le 15 novembre 2018, les autorités de la concurrence turques ont condamné Edenred à une amende d'un montant d'un million d'euros dans le cadre de sa participation dans Netser, la filiale créée avec Sodexo, il y a 17 ans, aux fins de fournir aux restaurateurs une solution technique efficace et bon marché d'accès au réseau monétique. L'amende a été payé par Edenred au premier semestre 2019. La Société a fait appel de cette décision le 31 mai 2019 auprès de la cour administrative d'Ankara.

Contentieux CIRDI

À la suite de la modification du cadre réglementaire et fiscal hongrois relatif aux conditions d'émission des titres-restaurant et titres-alimentaire, la Société a déposé, en août 2013, une requête aux fins d'arbitrage à l'encontre de l'Etat Hongrois devant le Centre international de règlement des différends relatifs aux Investissements (CIRDI). L'audience s'est tenue devant le tribunal arbitral au mois de novembre 2015, et le tribunal a condamné le gouvernement hongrois, le 13 décembre 2016, à verser une somme d'environ 23 millions d'euros, hors intérêts (s'élevant à 5% par an depuis le 1er janvier 2012, soit environ 6 millions d'euros), au bénéfice d'Edenred. Cette décision constitue une étape importante dans le processus de résolution de ce litige.

La procédure étant terminée, au 31 décembre 2016, le montant à recevoir est considéré comme certain selon les critères IAS 37. Un produit et une créance correspondant aux estimations considérées comme raisonnables pour un montant net de 22 millions d'euros ont, en conséquence, été comptabilisés en « Charges et produits non récurrents » dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2016 dans l'attente de l'exécution de la sentence arbitrale. Le montant a été encaissé en mars 2017. L'Etat Hongrois a formulé le 11 avril 2017 un recours en annulation pour excès de pouvoir manifeste du Tribunal arbitral et pour défaut de motif. Bien que la procédure ad hoc liée à cette demande ait été suspendue suite à la demande de révision de l'Etat Hongrois (voir ci-dessous), celle-ci ne change pas notre appréciation du risque au 31 décembre 2018.

Par ailleurs, l'Etat Hongrois a formulé une demande de révision à l'encontre de la décision du Tribunal le 5 juin 2018, suite à la décision rendue par la Cour de justice de l'Union européenne le 6 mars 2018 dans l'affaire dite « Achméa ». Le tribunal reconstitué a débouté la Hongrie de cette demande le 7 février 2019 et a repris l'examen de la procédure d'annulation, jusqu'alors suspendue. L'audience de recours en annulation s'est tenue le 27 janvier 2020. Les conclusions du Tribunal sont attendues pour la fin du premier semestre 2020. Edenred considère cette demande manifestement dénuée de fondement juridique, et celle-ci ne change donc pas l'appréciation du risque au 31 décembre 2019.

Contrôle fiscal Edenred SA

Au cours des exercices 2018 et 2019, la Société Edenred SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2014 à 2016.

En décembre 2018, l'administration fiscale a notifié la Société au titre de l'exercice 2014. L'administration fiscale française considère en effet que la redevance de marque facturée aux filiales Brésiliennes est insuffisante et ne correspond pas à un prix de marché.

La notification au titre des exercices 2015 et 2016 a été adressée à la Société en juillet 2019. Comme initialement prévu, l'administration a réduit le rehaussement relatif à 2014 pour s'aligner sur sa position retenue au titre de 2015 et 2016.

Les droits, intérêts et pénalités notifiés au titre des 3 exercices concernés s'élèvent à un montant de 17 millions d'euros. La Société conteste ces rehaussements et a porté son dossier devant la commission nationale des impôts début 2019. L'audience à la Commission s'est tenue fin janvier 2020. La société est à ce jour dans l'attente de la décision.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, avoir de solides arguments pour contester le redressement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Contentieux fiscaux Brésil

Taxe municipale – Ticket Serviços

En décembre 2011, la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – Imposto Sobre Serviços) au titre de la période d'avril à décembre 2006, alors que celle-ci s'est déjà acquittée de cet impôt auprès de la municipalité d'Alphaville.

Pour cette période, le redressement en principal s'élève à 8 millions de reais brésiliens (soit 2 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 83 millions de reais brésiliens (soit 18 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2019.

En novembre 2012, la municipalité a notifié à la société, sur les mêmes fondements, les montants correspondants à la période de janvier 2007 à mars 2009.

Pour cette seconde période, le redressement en principal s'élève à 28 millions de reais brésiliens (soit 6 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 305 millions de reais brésiliens (soit 68 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2019. La requête de la Société devant les juridictions brésiliennes a été rejetée en première instance administrative et l'affaire a été portée en appel.

En outre, la société pourrait être amenée à supporter des frais de justices et d'avocat du gouvernement pour un montant de 42 millions de reais brésiliens (soit 9 millions d'euros).

La chambre d'appel administrative s'est prononcée défavorablement le 23 septembre 2014. La Société a fait appel de la décision.

En date du 11 août 2015, le pourvoi formé par la société a été rejeté mettant ainsi fin à la phase administrative du contentieux.

La Société a déposé le 10 novembre 2015 une requête devant le Tribunal de Justice de l'Etat de Sao Paolo tendant à l'annulation des redressements notifiés.



La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

La requête était assortie d'une demande de sursis de paiement de la somme en litige qui a été accueillie favorablement par une décision en date du 12 novembre 2015. L'administration fiscale a fait appel de cette décision mais l'appel a été rejeté. L'Etat de Sao Paulo s'est pourvu devant la Cour Supérieure de Justice.

A la demande du Tribunal, la société a présenté en garantie une caution émise par Swiss Re.

Une décision de première instance est toujours en attente.

Dans le cadre de cette procédure, un expert a été nommé pour observer et constater les faits de l'espèce. L'avis rendu par l'expert est favorable à la société.

La Société estime, après avoir pris avis auprès d'un expert ayant constaté les faits, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Déductibilité fiscale des amortissements de goodwill

En janvier 2012, l'administration fiscale fédérale brésilienne a notifié à la société Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt sur les sociétés et de contribution additionnelle (IRPJ et CSLL) au titre des exercices 2007 à 2010. Le redressement en principal s'élève à 82 millions de reais brésiliens (soit 18 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 271 millions de reais brésiliens (soit 60 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2019.

Au cours de l'exercice fiscal 2016, l'administration a émis deux redressements supplémentaires, en ligne avec le précédent, sur les périodes suivantes :

- Au titre de l'année 2011 : le redressement est d'un montant de 25 millions de reais brésilien (soit 5 millions d'euros), plus 68 millions de reais brésilien (soit 15 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 31 décembre 2019.
- Au titre de l'année 2012 : le redressement est de 16 millions de reais brésilien (soit 4 millions d'euros), plus 43 millions de reais brésilien (soit 10 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 31 décembre 2019.

L'administration remet en cause la déductibilité fiscale de l'amortissement de la survalueur constatée lors du rachat de la part minoritaire dans la société Ticket Serviços. Ticket Serviços a engagé un contentieux devant les juridictions administratives. La requête a été rejetée en deuxième instance. La Société a reçu la notification officielle de cette décision en date du 14 août 2015 et a déposé une requête en clarification.

La requête de la société a été rejetée en phase administrative.

La Société a déposé une requête devant le Tribunal judiciaire en 1^{er} instance tendant à l'annulation des redressements notifiés. Cette requête est assortie d'une demande de sursis de paiement de la somme en litige. La société a donc déposé en 2018 une garantie bancaire pour sursoir au paiement du contentieux pour un montant de 352 millions de reais brésilien (soit 78 millions d'euros), constitutif d'un engagement hors bilan donné par le Groupe.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Contentieux fiscal Italie

Au cours de l'exercice 2019, la Société Edenred Italie a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2014 à 2016.

En juin 2019, l'administration fiscale italienne a adressé à la société un « procès-verbal de fin de contrôle fiscal » au titre des exercices 2014 à 2016. L'administration fiscale conteste la facturation de la redevance de marque à Edenred Italie par Edenred SA ainsi que le rythme de reconnaissance de produits de son activité.

Au cours du mois de novembre 2019, l'administration a adressé une notification de redressement interruptive de prescription, dans laquelle elle maintenait ses positions.

La procédure administrative est toujours pendante.

Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, la Société estime avoir de solides arguments pour contester les divers chefs de redressement. En application toutefois du principe de prudence comptable, la Société estime avoir un risque de redressement limité évalué et provisionné à hauteur de 1 million d'euros.

NOTE 11 : INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

11.1 . INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR LES ENTITES SOUS CONTROLE CONJOINT

Néant

11.2 . PARTIES LIÉES

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :
ensemble des membres du Comité exécutif et du Conseil d'administration ainsi que leur famille proche;
ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Comité exécutif détient un droit de vote significatif;

Sociétés comptabilisées en mises en équivalence

Les transactions entre la Société mère et ses entreprises associées sont présentées dans le compte de résultat et le bilan dans les lignes dédiées.

Membres du Comité exécutif

L'ensemble des transactions conclues avec les membres du Comité Exécutif sont détaillées en Note.11.3.

Membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration reçoivent quant à eux comme seule rémunération des jetons de présence. Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2019 s'est élevé à 0,6 millions d'euros. Le président directeur général ne reçoit pas de jetons de présence, sa rémunération est incluse dans la note 11.3 – « Rémunérations des personnes clés du management ».

11.3 . REMUNERATIONS DES PERSONNES CLES DU MANAGEMENT



(en millions d'euros)	Décembre 2019	Décembre 2018
Avantages à court terme reçus	13	11
Paiements sur la base d'actions	7	6
REMUNERATION GLOBALE	20	17

11.4 . HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisé au compte de résultat au titre de la période et de la période précédente se détaille de la façon suivante :



(en millions d'euros)	Deloitte & Associés				Ernst & Young			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	Décembre 2019	Décembre 2018	Décembre 2019	Décembre 2018	Décembre 2019	Décembre 2018	Décembre 2019	Décembre 2018
Honoraires des commissaires aux comptes afférents à la certification des comptes								
- Emetteur	(0,4)	(0,5)	16%	17%	(0,4)	(0,5)	19%	23%
- Filiales intégrées globalement	(1,4)	(1,4)	58%	50%	(1,3)	(1,3)	68%	64%
SOUS-TOTAL	(1,8)	(1,8)	74%	67%	(1,7)	(1,7)	87%	87%
Honoraires des commissaires aux comptes afférents aux autres services *								
- Emetteur	(0,0)	(0,1)	1%	2%	(0,0)	(0,0)	0%	1%
- Filiales intégrées globalement	(0,6)	(0,8)	25%	30%	(0,3)	(0,2)	13%	11%
SOUS-TOTAL	(0,7)	(0,9)	26%	33%	(0,3)	(0,3)	13%	13%
TOTAL	(2,5)	(2,7)	100%	100%	(2,0)	(2,0)	100%	100%

(*) : Pour l'exercice 2019, ces honoraires sont principalement relatifs à des missions de conformité en matière fiscale et sociale, et à des missions de *due diligence* d'acquisition.

11.5 . ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Engagements donnés hors bilan

Les engagements donnés hors bilan au 31 décembre 2019 s'élèvent à 475 millions d'euros. Ils s'élevaient à 433 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2019, les engagements donnés hors bilan se composent principalement des engagements suivants :

(en millions d'euros)	Décembre 2019				Décembre 2018
	< 1 an	> 1an < 5 ans	> 5 ans	Total	
Garanties données pour la vente de titres services envers les entités publiques	81	23	8	112	88
Garanties données aux entreprises publiques au Mexique	64	7	-	71	-
Garanties bancaires données au Brésil	-	-	45	45	33
Garantie de caution émise dans le cadre du contentieux fiscal sur la taxe municipale au Brésil (ISS)	-	-	80	80	81
Garantie de caution émise dans le cadre du contentieux fiscal sur la déductibilité des amortissements de goodwill	-	-	78	78	75
Appels de fonds liés à la prise de participation Partech VI	6	3	-	9	8
Garantie Intermarché dans le cadre du contrat avec LCCC	30	-	-	30	30
SOUS-TOTAL	181	33	211	425	315
Autres *	7	19	24	50	118
Total engagements donnés hors bilan	188	52	235	475	433

* Principalement composés d'engagements de location non éligibles à IFRS 16 et de cautions données



À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagement donné autre que ceux figurant ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

Engagements reçus hors bilan

Les engagements reçus hors bilan au 31 décembre 2019 s'élèvent à 3 millions d'euros et se composent essentiellement des garanties données par des clients au Brésil en contrepartie de l'autorisation de post-paiement qui leur est accordée par Repom pour le même montant.



NOTE 12 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2019

En application du règlement N° 2016-09 de l'Autorité des Normes Comptables françaises, le Groupe met ci-après à disposition des tiers la liste des entreprises comprises dans la consolidation et des principaux titres de participation non consolidés. Toutes les entreprises contrôlées par le Groupe ou sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont incluses dans la consolidation.

	Société	Pays	2019		2018		Variation (en%)	
			Méthode	Intérêt déteñu (en%)	Méthode	Intérêt déteñu (en%)		
France								
	Conecs	France	MEE	25,00	MEE	25,00	0,00	
	Edenred Corporate Palement France	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
	Edenred France SAS	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
	Edenred Palement	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
	Ticket Fleet Pro SAS	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
	Edenred Fuel Card A	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
	La Compagnie des Cartes Carburants	France	IG	80,48	IG	80,48	0,00	
	Proweb CE	France	IG	99,30	IG	99,30	0,00	
	PWCCE Participations	France	IG	99,30	IG	99,30	0,00	
	Servicarte SA	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
	UTA France S.A.R.L.	France	IG	83,00	IG	83,00	0,00	
	Edenred Fleet & Mobility SAS	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
	Addworking	France	NC	16,78	NC	16,78	0,00	
	Lucky Card SAS	France	NC	24,48	NC	24,39	0,09	
	Zen Chef	France	NC	15,13	NC	15,74	-0,63	
	Andkaro	France	NC	22,73	NC	22,73	0,00	
	ACTIVITZ	France	NC	9,89	NC	9,89	0,00	
	CRCESU	France	NC	16,67	NC	16,67	0,00	
	CRT	France	NC	25,00	NC	25,00	0,00	
	E-SOLUTIONS NC SAS	France	NC	30,00	NC	30,00	0,00	
Europe hors France								
	Agès Mail System GmbH&Co KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	NC	16,60	MEE	16,60	0,00
	Agès International GmbH & Co KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	NC	16,60	MEE	16,60	0,00
	Edenred Deutschland GmbH	Allemagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Edenred Incentive & Rewards GmbH	Allemagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Edenred Vouchers GmbH	Allemagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Edenred Tankkarten (*)	Allemagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Union Tank Eckstein GmbH & Co. KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Itemion GmbH & Co. KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Union Tank Eckstein GmbH	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Itemion Verwaltungs GmbH	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Mercedes Service Card GmbH & Co KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	MEE	40,67	MEE	40,67	0,00
	Mercedes Service Card Beteiligungs GmbH	Allemagne	(sous-groupe UTA)	MEE	40,67	MEE	40,67	0,00
	Timex Card	Allemagne		IG	44,82	IG	44,82	0,00
	OMEGA 2 GmbH	Allemagne	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
	Edenred Austria GmbH	Autriche		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	UTA Austria GmbH	Autriche	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Edenred Belgium SA	Belgique		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Luncheck SA	Belgique		IG	99,99	IG	99,99	0,00
	Award Services	Belgique		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Merits & Benefits	Belgique	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
	Ekivita	Belgique	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
	Edenred Bulgaria AD	Bulgarie		IG	50,00	IG	50,00	0,00
	UTA Bulgaria	Bulgarie	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Edenred Burundi	Burundi		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Nikosax A/S	Danemark	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	UTA Espana S.L	Espagne	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Nikosax Espana	Espagne	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Edenred Espana SA	Espagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Izicard SL	Espagne		NC	39,68	NC	39,68	0,00
	Timex Card Estonia	Estonie	(sous-groupe UTA)	IG	44,82	IG	44,82	0,00
	Edenred Finland	Finlande		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Vouchers Service	Grèce		IG	51,00	IG	51,00	0,00
	UTA Magyarorszög Kft.	Hongrie	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Nikosax HU	Hongrie	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Edenred Magyarorszög Kft	Hongrie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	UTA Italia s.r.l.	Italie	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Edenred Italia SRL	Italie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Edenred Italia Fin S.r.l	Italie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Easy Welfare	Italie	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
	Easy Welfare Broker	Italie	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
	RWA Consulting	Italie	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
	EW Innovation	Italie	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
	Welfare Innovation	Italie	Entrante	NC	12,50	N/A	N/A	N/A
	Timex Card Lithuania	Lituanie	(sous-groupe UTA)	IG	44,82	IG	44,82	0,00
	UTA Areja	Lituanie	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
	Edenred Luxembourg	Luxembourg		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Cube RE S.A	Luxembourg		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Daripod Holding	Luxembourg		IG	50,00	IG	50,00	0,00
	Edenred MD S.R.L.	Moldavie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	UTA Nederland B.V.	Pays-Bas	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Edenred Nederland	Pays-Bas		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Timex card	Pologne	(sous-groupe UTA)	IG	44,82	IG	44,82	0,00
	Nikosax PL	Pologne	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Accor Services Polska SP. ZO.O.	Pologne		IG	100,00	IG	99,99	0,01
	Edenred Portugal Lda	Portugal		IG	50,00	IG	50,00	0,00
	One Card	Portugal		IG	86,34	IG	56,34	30,00
	UTA Czech s.r.o.	République Tchèque	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Edenred CZ SRO	République Tchèque		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Edenred Production Center	République Tchèque		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	UTA Romania Services srl	Roumanie	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Edenred Romania srl	Roumanie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	BENEFIT ADMIN	Roumanie	Entrante	NC	100,00	N/A	N/A	N/A
	BENEFIT BROKER DE PENSII PRIVATE	Roumanie	Entrante	NC	100,00	N/A	N/A	N/A
	BENEFIT SYSTEMS SRL	Roumanie	Entrante	NC	100,00	N/A	N/A	N/A
	Edenred Digital Technology Center	Roumanie	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
	UTA Freight (UK) Limited	Royaume-Uni	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Edenred (UK Group) Ltd	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Edenred (Incentives & Motivation) Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Edenred (Travel) Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Edenred (Employee Benefits) Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Prepay	Royaume-Uni		IG	70,45	IG	70,45	0,00
	ECP UK	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Luncheon Voucher Ireland	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	ChildCare Vouchers Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	LunchPack Recruits Ltd	Royaume-Uni		NC	13,23	NC	13,23	0,00
	GlobalCard Payersystems UK	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
	The Right Fuel Card Group	Royaume-Uni	Entrante	IG	80,00	N/A	N/A	N/A
	PPS EU	Royaume-Uni	Entrante	IG	70,45	N/A	N/A	N/A
	Diesel 24	Royaume-Uni	Entrante	IG	80,00	N/A	N/A	N/A
	JayteeEnergy	Royaume-Uni	Entrante	IG	80,00	N/A	N/A	N/A
	Be FuelCards	Royaume-Uni	Entrante	IG	80,00	N/A	N/A	N/A
	Daripodani	Russie		IG	50,00	IG	50,00	0,00
	Edenred Slovakia S.R.O.	Slovaquie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	UTA Slovakia s.r.o	Slovaquie	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Ticket Service	Slovaquie		IG	100,00	NC	0,00	100,00
	Edenred Sweden AB	Suède		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	Delicard Group AB	Suède		IG	100,00	IG	100,00	0,00
	UTA Tank AG	Suisse	(sous-groupe UTA)	IG	83,00	IG	83,00	0,00
	Timex Card Ukraine	Ukraine	(sous-groupe UTA)	IG	44,82	IG	44,82	0,00



Amérique Latine						
Edenred Argentina	Argentine	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Soporte Servicios SA	Argentine	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Ticket Servicios Brasil	Brésil	IG	89,00	IG	100,00	-11,00
Ticketseg - Corretora de seguros S.A.	Brésil	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Participations Bresil	Brésil	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Accentiv' Servicios Tecnologica Da informacao S/A	Brésil	IG	65,00	IG	63,00	2,00
Ticket Soluções HDFGTS.A	Brésil	IG	63,00	IG	63,00	0,00
B2B Comercio Electronico de Pecas Ltda	Brésil	IG	42,65	IG	42,65	0,00
Repom S/A	Brésil	IG	63,00	IG	63,00	0,00
Topazio Cartoes	Brésil	IG	48,46	IG	48,46	0,00
Ticket Freto	Brésil	IG	63,00	IG	63,00	0,00
Good Card	Brésil	MEE	35,00	MEE	35,00	0,00
Edenred Serviços Empresariais	Brésil	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Holding Financeira	Brésil	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A
Levo Log	Brésil	Entrante	IG	63,00	N/A	N/A
Accor Services Chile SA	Chili	IG	74,35	IG	74,35	0,00
Servicios Empresariales de Colombia S.A.	Colombie	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Big Pass S.A.	Colombie	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Nectar Holdings	Costa Rica	MEE	30,00	MEE	30,00	0,00
Operadora de Programas de Abasto Multiple SA de CV	Mexique	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Accor Servicios Empresariales S.A. de C.V.	Mexique	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Sinergel S.A. de C.V.	Mexique	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Vales y Manderos Electronicos Punto Clave S.A. de C.V.	Mexique	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Merchant Services de Mexico S.A. de C.V.	Mexique	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Servicios Accor S.A. de C.V.	Mexique	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Sedesa	Mexique	MEE	20,00	MEE	20,00	0,00
Servicios y soluciones empresariales ticket Edenred, S.A. de C.V.	Mexique	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Nectar Technology	Nicaragua	IG	51,00	IG	51,00	0,00
Accor Services Panama SA	Panama	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Peru SA	Pérou	IG	67,00	IG	67,00	0,00
Efectibono	Pérou	IG	67,00	IG	67,00	0,00
Westwell Group SA	Uruguay	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Luncheon Tickets S.A.	Uruguay	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Promote S.A.	Uruguay	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Cestaticket Services C.A.	Venezuela	IG	57,00	IG	57,00	0,00
Inversiones Quattro Venezuela	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Cinq Venezuela	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Huit Venezuela	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Neuf Venezuela	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Dix Venezuela S.A.	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Onze 2040	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Douze	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Quatorze	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Quinze 1090	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Seize 30	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Reste du Monde						
Beijing Surfgold Technology Ltd	Chine	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Accentiv' Shanghai Company	Chine	IG	100,00	IG	100,00	0,00
C3 Card International Limited	Emirats Arabes Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
C3 DIMFZ	Emirats Arabes Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
C3 Edenred LLC	Emirats Arabes Unis	IG	49,00	IG	49,00	0,00
Edenred North America inc	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Commuter Benefit Solutions	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
NutriSavings LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Beamery Inc	Etats-Unis	NC	7,13	NC	7,13	0,00
Beekeeper Holding Inc	Etats-Unis	NC	3,98	NC	3,98	0,00
Dexx Technologies Inc	Etats-Unis	NC	9,82	NC	8,35	1,47
CSI Enterprises Inc	Etats-Unis	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A
Global card LLC	Etats-Unis	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A
Global card Spend Secure LLC	Etats-Unis	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A
Fleet & Mobility North America	Etats-Unis	Entrante	NC	0,00	N/A	N/A
Global card Canada	Canada	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A
Edenred (India) PVTItd	Inde	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Surfgold.com PVTItd India	Inde	IG	100,00	IG	100,00	0,00
SRI Ganesh Hospitality Services Private Limited (*)	Inde	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Japan	Japon	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred SAL	Liban	IG	80,00	IG	80,00	0,00
Cardtrend Systems Sdn Bhd	Malaisie	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Maroc SAS	Maroc	IG	83,67	IG	83,67	0,00
Edenred PTE Limited	Singapour	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Maintenance Vehicule China	Singapour	MEE	49,00	NC	N/A	N/A
Smart Fleet Management Technology PTE. LTD.	Singapour	MEE	49,00	NC	N/A	N/A
Global Rewards HK	Hong Kong	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred PTE Ltd. Taiwan Branch	Taiwan	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Kurumsal Cozumler SAS	Turquie	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Network Servisleri SAS	Turquie	IG	50,00	IG	50,00	0,00
Accentiv Hediye Ve Danismanlik Hizmetleri	Turquie	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Ödeme Hizmetleri	Turquie	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Holdings et autres						
ASM (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Gaméo (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Landray (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Saminvest (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
GABC (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Venininvest Quattro (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Venininvest Cinq (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Venininvest Huit (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Venininvest Neuf (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Venininvest Onze (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Venininvest Douze (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Venininvest Quatorze (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Venininvest Quinze (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Venininvest Seize (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Fleet & Mobility Asia (*)	Singapour	IG	100,00	NC	0,00	100,00
Edenred Global Rewards Singapore (*)	Singapour	IG	100,00	NC	0,00	100,00



NOTE 13 : ACTUALITE NORMATIVE

13.1 . NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS D'APPLICATION OBLIGATOIRE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2019

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019 sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2019 :

Norme	Nom	Description du texte	Impact potentiel dans les comptes Edenred
IFRS 16	Contrats de location	IFRS 16 stipule comment un émetteur IFRS devra reconnaître, mesurer, présenter et publier les contrats de location.	cf note 1.3.1
IFRIC 23	Incertitude relative aux traitements fiscaux	L'interprétation préconise qu'une entité doit déterminer si chacune des incertitudes fiscales devrait être traitée séparément ou si certaines incertitudes devraient être traitées ensemble afin de déterminer le bénéfice imposable (perte fiscale), les bases d'imposition, les reports de déficits, les crédits d'impôt non utilisés ainsi que les taux d'imposition.	Le Groupe a mené une étude des incertitudes fiscales au sens IFRIC 23. Cette analyse n'a pas modifié l'évaluation des risques fiscaux déjà existants au 1 ^{er} janvier 2019
Améliorations annuelles IFRS	Cycle 2015 - 2017	1) IFRS 3, regroupements d'entreprises : modifications précisant que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise commune, elle doit réévaluer ses intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise. 2) IFRS 11, Partenariats : modifications précisant que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise commune, elle n'a pas à réévaluer ses intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise. 3) IAS 12, Impôts sur le résultat : Clarifier que les dispositions de l'ancien paragraphe 52B s'appliquent à toutes les conséquences fiscales des dividendes. 4) IAS 23, Coûts d'emprunt - Les modifications précisent que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, cet emprunt doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.	Pas d'impacts significatifs
Amendements à IFRS 9	Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative	Amendements pour traiter du cas fréquent d'instruments contenant une clause de paiement anticipé lorsque l'exercice de cette clause entraîne un remboursement inférieur à la somme du capital et des intérêts restant dus.	Pas d'impacts significatifs
Amendements à IAS 19	Modification, réduction ou liquidation d'un régime	Ces amendements limités clarifient le fait qu'une société doit utiliser ces hypothèses actuarielles mises à jour pour évaluer le coût des services actuels et l'intérêt net au titre des prestations définies.	Pas d'impacts significatifs
Amendements à IAS 28	Intérêts à long-terme dans des entités associées et des coentreprises	Ajout d'un paragraphe clarifiant ainsi qu'IFRS 9, y compris les dispositions relatives à la dépréciation, s'applique aux intérêts à long terme dans les entreprises associées et les coentreprises. Pour appliquer IFRS 9, il n'est pas tenu compte des pertes de l'entité associée ou de la coentreprise, ni de toute dépréciation de l'investissement net qui seraient comptabilisées en application d'IAS 28.	Pas d'impacts significatifs
Amendements à IAS 12	Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique	L'amendement vise à clarifier la manière dont les entités comptabilisent l'impôt différé relatif aux contrats de location et aux obligations de démantèlement. Les amendements proposés obligeraient une entité à comptabiliser un impôt différé lors de la comptabilisation initiale de transactions particulières dans la mesure où les transactions donnent lieu à des montants d'actifs et de passifs d'impôts différés de même valeur. Les amendements s'appliqueraient à des transactions particulières pour lesquelles une entité comptabilise à la fois un actif et un passif, tels que les contrats de location et les obligations de démantèlement.	Pas d'impacts significatifs

L'application de ces textes a été sans effet significatif sur les périodes présentées sauf pour le cas d'IFRS 16 dont l'application et les impacts ont été présentés dans la note 1.4.

13.2 . NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS ET D'APPLICATION OPTIONNELLE A COMPTER DES EXERCICES OUVERTS A PARTIR DU 1ER JANVIER 2019

Publications de l'IASB non encore approuvées par l'Union Européenne :

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés et non encore approuvés par l'Union Européenne sont listés ci-dessous :

- Amendements aux références du cadre conceptuel dans les normes IFRS ;
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 – Définition de la matérialité ;
- Amendements à IFRS 3 – Regroupements d'entreprises ;
- IFRS 17 – Contrats d'assurance.

Le groupe Edenred n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée ces textes au 1^{er} janvier 2019.

NOTE 14 : GLOSSAIRE

14.1 . CHIFFRE D'AFFAIRES OPERATIONNEL



Le chiffre d'affaires opérationnel correspond au chiffre d'affaires opérationnel généré par l'activité de titres de services dont la gestion est assurée par Edenred et au chiffre d'affaires généré par des activités à valeur ajoutées telles que les programmes de motivation, des services à la personne, des prestations liées à de l'événementiel. Ce chiffre d'affaires correspond au montant de la prestation facturée à l'entreprise client et est comptabilisé à la date de livraison des solutions.

14.2 . AUTRES REVENUS



Les autres revenus correspondent aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition d'Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés ;
- et la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

Les autres revenus représentent des produits d'exploitation de ce métier et, cumulé avec le chiffre d'affaires opérationnel, forme le Revenu total du Groupe.

14.3 . EBIT



Cet agrégat est le « Résultat d'exploitation avant autres charges et produits », qui correspond au revenu total (chiffre d'affaires opérationnel et autres revenus), diminué des charges d'exploitation, amortissements (essentiellement actifs incorporels créés et acquis) et provisions hors exploitation. Cet agrégat est utilisé comme référence pour la définition des rémunérations au niveau du Groupe et plus particulièrement pour celles des dirigeants dans la mesure où il reflète la performance économique de l'activité.

L'EBIT exclut la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et exclut également les autres charges et produits enregistrés au sein du « Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence ».

14.4 . EBITDA



Cet agrégat est égal à l'excédent brut d'exploitation qui correspond au revenu total (chiffre d'affaires opérationnel et autres revenus) diminué des charges d'exploitation (hors amortissements et provisions).

14.5 . TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES



Il est présenté selon la même structure que celle utilisée pour la gestion interne du Groupe et isole, d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.



Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles incluent :

- la marge brute d'autofinancement avant autres charges et produits ;
- les encaissements ou décaissements liés aux autres charges et produits ;
- la variation du besoin en fonds de roulement ;
- la variation des fonds réservés.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement incluent :

- les investissements récurrents dont l'objet est le maintien ou le renouvellement d'actifs existants au 1^{er} janvier de chaque exercice et nécessaires à une exploitation normale ;
- les investissements de développement qui recouvrent les actifs immobilisés et les comptes de besoin en fonds de roulement des filiales nouvellement consolidées par intégration globale ainsi que la constitution de nouveaux actifs ;
- les produits des cessions d'actifs.

Les flux de trésorerie des activités de financement incluent :

- les variations des capitaux propres ;
- les variations des dettes et emprunts ;
- les dividendes ;
- les achats/ventes de titres d'autocontrôle ;
- les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle.

14.6 . DONNEES COMPARABLES



La croissance organique correspond à la croissance comparable, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe.

La variation d'activité (ou croissance organique) représente la variation entre les montants de la période en cours et de la période comparative, retraité des effets de change ainsi que des effets de cessions et/ou acquisitions. Les croissances en données comparables excluent temporairement le Venezuela, en raison du fort niveau d'inflation du pays.

En cas d'acquisition, l'impact de l'acquisition est neutralisé du montant publié de la période en cours et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période en cours.

En cas de cession, l'impact de la cession est neutralisé du montant publié de la période comparative et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période comparative.

La variation d'activité ainsi calculée est convertie au taux de change de la période comparative et divisé par le montant retraité de la période comparative.